

Inventaire du PATRIMOINE **LE RAPPORT**

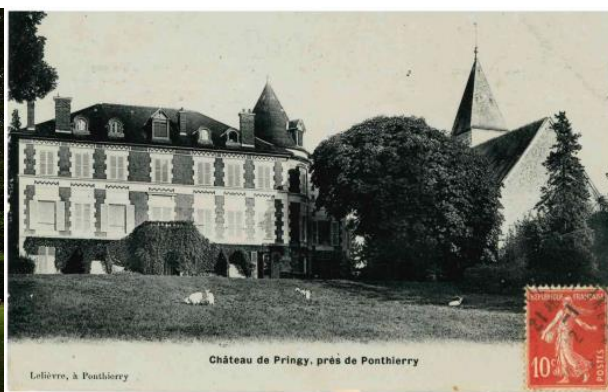
Parc naturel régional du Gâtinais français - 2021

Commune de **PRINGY**



Une autre vie s'invente ici

État des lieux du patrimoine bâti de Pringy



Mot du président—

Le patrimoine bâti du Gâtinais français est remarquable. Il se compose de nombreux châteaux, édifices religieux et maisons de villégiature. A cela s'ajoute un patrimoine rural, moins connu, moins protégé. Ces édifices ruraux constituent une richesse patrimoniale évidente.

Ce patrimoine rural caractérisé par sa diversité (puits, fermes, fours à chaux, séchoirs à plantes, maisons rurales, pigeonniers, maisons de vignerons, mares maçonnées...) contribue à affirmer l'identité du territoire. Il témoigne de l'histoire locale, des savoir-faire et des modes de vie. En faisant appel aux matériaux locaux et à leurs techniques de mise en œuvre traditionnelles, ce patrimoine bâti s'intègre harmonieusement au cadre de vie du Gâtinais français.

Il peut également être un formidable support de développement local en renforçant l'attractivité touristique du territoire. En effet, l'évolution des attentes des touristes tournées vers la découverte des patrimoines, ouvre des possibilités intéressantes pour imaginer leur mise en valeur.

Pour le protéger et le valoriser, il est primordial de le connaître. En ce sens le Parc naturel régional du Gâtinais français lance en collaboration avec les Communes une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti du territoire.

Il permet de le recenser, de l'étudier et de le faire connaître. Il vise ainsi à améliorer les connaissances du bâti rural, à sensibiliser les Communes et les habitants à cette richesse, à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés.

En effet, l'évolution des modes de vie a souvent des conséquences sur la préservation des constructions rurales, rendant l'étude de ce patrimoine d'autant plus important. Mieux connaître les usages, les matériaux du bâti et ses liens avec le territoire, permet de proposer des solutions favorisant sa préservation et son évolution tout en respectant son authenticité.

Les connaissances acquises dans le cadre de cet inventaire ne trouveront leur complète justification qu'en étant à l'origine d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation du patrimoine bâti rural. Les élus, les associations et les habitants de Pringy, disposent désormais d'un outil leur permettant de mieux comprendre leur commune et d'imaginer des actions en faveur de la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine.

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc

Introduction



*Figure 1 : Vue de Pringy
Collection de M. Cerisier*

Pringy s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la commune, forme ainsi un patrimoine riche et qui constitue la mémoire de celle-ci. Celui-ci reste néanmoins fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Pringy et, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour.

En effet, le patrimoine n'est pas uniquement constitué des édifices monumentaux, ce sont aussi tous ces édifices ruraux qui font et sont la mémoire de la commune. Vecteurs de valeur sociale, ils doivent être placés dans le champ du patrimoine. Ce patrimoine rural représente un atout pour la préservation du cadre de vie et pour le maintien de l'identité de Pringy.

Maintenir le charme et l'harmonie qui émanent du patrimoine rural constitue donc un véritable enjeu.

Et comme nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons bien, le Parc naturel régional du Gâtinais français est heureux de vous remettre cette présentation du patrimoine Pringiacien.

La méthode

La démarche choisie pour réaliser cet inventaire du patrimoine bâti a été imaginée en concertation avec les Conseils Départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne ainsi qu'avec le Service régional de l'inventaire d'Ile-de-France.

Pour cet inventaire, nous avons choisi de nous intéresser au patrimoine bâti qu'il soit public ou privé, civil ou religieux, discret ou connu, de l'époque médiévale aux années 1950.

La méthodologie de travail se décline en trois phases :

- Phase de préparation du terrain,
- Phase de terrain,
- Phase de recherche archivistique et de restitution.

Une bonne connaissance de la commune faisant l'objet de l'inventaire du patrimoine est primordiale pour débiter l'étude. Il s'agit, en effet, de s'intéresser à son histoire, à son évolution, aux personnages qui l'ont traversée, aux activités qui y étaient pratiquées, etc. Pour nous aider dans cette démarche, nous nous sommes appuyés sur les élus, les habitants et les associations. Nous nous sommes également intéressés aux atlas communaux et aux chartes paysagères, qui offrent une vue d'ensemble de la commune, son patrimoine, son paysage, ses activités... Pour compléter ces connaissances, nous avons consulté la documentation disponible en mairie : cadastre napoléonien, bulletins municipaux, travaux réalisés par des érudits ou des associations, etc.

La phase de terrain nous a permis de décrire chacun des éléments architecturaux correspondant à la période définie, et présentant un intérêt patrimonial. Celui-ci peut être jugé selon plusieurs critères :

- historique, si le bâti est « ante cadastre », c'est-à-dire qu'il figure sur le cadastre napoléonien, ce qui indique une construction antérieure aux années 1820 ;
- architectural, si l'implantation du bâti, son élévation, sa mise en œuvre ont été conservées en l'état ou si elles présentent un intérêt technique ou esthétique ;
- pittoresque, si l'ensemble architectural présente un charme particulier ;
- ethnologique, si l'histoire du bâtiment se rapporte à une activité singulière ou s'il est un élément important de la mémoire de la commune.

Toutefois, un bâtiment ancien peut être écarté de l'inventaire s'il a subi trop de transformations, au point que son aspect originel ne se retrouve plus dans son état actuel. Cette description du bâti est étayée par la prise de photographies.

Pour compléter ce travail de terrain, des recherches aux Archives départementales ont été menées. Les résultats sont très aléatoires car ils dépendent de l'existence de sources fiables. L'un des objectifs de ces recherches est de déterminer dans la mesure du possible la date, ou au moins la période, de construction des édifices inventoriés, ainsi que de connaître les noms des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres. Dans la mesure où nous rencontrons essentiellement un patrimoine bâti rural, il est particulièrement difficile de trouver ces renseignements. Dans la plupart des cas, les informations liées à la datation ne fournissent que des indications sur une période (un siècle, par exemple). Pour la période récente, nous avons complété ces recherches par des entretiens avec les personnes âgées et les érudits de la commune. Ces échanges ont livré de nombreux enseignements sur l'évolution de cette dernière et les modes de vie passés.

Une synthèse communale a ensuite été rédigée. Son objectif est de faire partager au plus grand nombre les connaissances acquises au cours de l'inventaire.

Toponymie et topographie

Contrairement à certaines localités dont le nom n'a cessé de changer au cours de l'Histoire, la toponymie de Pringy est restée relativement inchangée. Le nom Pringy viendrait de Pringiacum ou de Premiacum, le suffixe acum désignant le lieu, celui qui habitait autrefois ce lieu se serait appelé *Pringius* ou *Primius*.

Le nom de la localité est mentionné sous les formes « *In pago Senonensi ecclesia et atrium de Pringi* » en 1119 ; *Pringi* en 1193 ; *Prugeium* au XIIe siècle ; *Pringis* en 1782.

Implanté dans le nord du Parc naturel régional du Gâtinais français, dans le département de Seine-et-Marne, Pringy possède, sur une superficie de 410 hectares, un patrimoine rural riche et des paysages variés. Installée dans le fond de vallée de l'École, Pringy se trouve entre le plateau de Chevannes en rive gauche et la plaine de Bière en rive droite. Ces deux entités sont composées de cultures, pâturages et forêts. La vallée de l'École est quant à elle boisée.

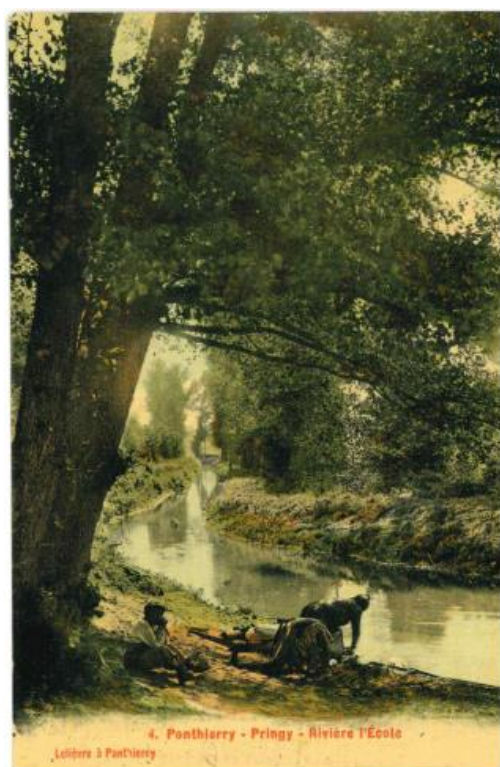


Figure 2 : Une femme lavant son linge au bord de la rivière Ecole
Collection de M. Cerisier

Malgré une forte urbanisation de son territoire, Pringy a su garder un espace naturel et agricole représentant près de 75% du territoire, principalement au sud.

Les bois représentent près d'un tiers de la superficie communale. Le bois Seigneur, le Grand Bois et le bois de Montgermont occupent toute la vallée sud, ils forment un écrin au plan d'eau du Moulin de Montgermont. La lisière de ces bois côté ouest sur Pringy ou côté est sur Boissise-le-Roi souligne et délimite d'un trait net les espaces agricoles des plateaux. Les espaces agricoles occupent également près d'un tiers de la superficie communale et s'étendent sur les plateaux de part et d'autre de la vallée.

En majorité consacrés à la culture céréalière, ils comportent cependant encore des pâtures pour les chevaux, situés en limite ouest des espaces construits de Pringy et limitrophes de ceux de Saint-Fargeau-Ponthierry.

Cette abondante couverture végétale est complétée par des alignements d'arbres sur la RD607 (avenue de Fontainebleau) qui structurent fortement le paysage de cet axe traversant ; par les plantations des jardins dans les secteurs urbanisés récemment ; mais aussi par le parc de la mairie qui contient des arbres remarquables. Celui-ci est situé dans une portion de la vallée de l'École, là où la rivière forme un coude. La rivière École est presque dans le fond de vallée, quasiment dans son talweg (son lit d'origine).

À l'origine, le parc a sûrement servi de domaine au Prieuré Notre-Dame de Pringy. Lorsque la mairie fut achetée par le Comte de Vaudreuil, au XIXe siècle, le parc prit l'empreinte paysagiste de l'époque. Un charme qui sera conservé par ses successeurs ainsi que la municipalité, qui en a fait l'acquisition en 1975. Pour acquérir et entretenir le parc de Pringy, la commune vend une parcelle sur la partie la moins boisée du domaine pour y faire des constructions.

Le parc se compose d'une rivière, de pentes, d'une vallée boisée tout en s'appuyant et tirant parti des différents éléments du site. La composition du parc suit le dessin de la vallée



Figure 3 : L'étang de Pringy
Collection de M. Cerisier

avec l'ancien étang situé à l'endroit où la rivière forme un coude ; en amont (vers le sud), l'École circule dans une prairie dégagée, lumineuse, ornée d'arbres isolés, où se trouve également la mairie et en aval (vers l'ouest), l'ambiance est dominée par le boisement.

L'ossature du parc, la lisière, se compose de deux principaux éléments qui sont le boisement et la partie ornée. Ces deux zones proposent leur ambiance, leur caractère et le contraste entre les deux, forme un des intérêts du parc. Cette composition est fortement structurée par le tracé de la frontière entre les deux types d'ambiance. La lisière du boisement définit la forme de la prairie, constitue le fond sur lequel se détachent les arbres. Elle permet aussi de mettre en évidence les vues sur la vallée de l'École. Des éléments décoratifs, le kiosque, le pont japonais, la fabrique, sont situés sur son tracé.



*Figure 4 : Pont Japonais
Parc de la mairie de Pringy
PNRGF*

Dans la tradition des jardins du XVIIIe et du XIXe siècle, les compositions organisent des « tableaux » ou « vues » inspirés de la peinture, et mettant souvent en œuvre un élément décoratif (appelé « fabrique ») se détachant sur un fond, et précédé d'un système plus ou moins complexe de premiers plans. Dans le parc, trois grands tableaux se proposent aux visiteurs. Depuis le perron de la mairie, une vue sur le kiosque, sur fond de lisière, avec un premier plan de la prairie, les grands arbres et la rivière. Une vue sur le pont japonais, sur fond de lisière également, précédé de l'étang et de la prairie ornée. Depuis le vivier, une vue sur les lointains de la vallée de l'École, précédée de la prairie ornée et du mur d'enceinte. La disposition des grands arbres dans la prairie semble répondre exactement à la logique des vues.



*Figure 5 : Vue constructive du parc de Pringy
PNRGF*

Jusqu'il y a deux ans, il y avait deux plans d'eau dans le parc de la mairie construit dans la rivière pour permettre le mouillage d'un bateau fait par l'industriel M. Kuntz. Ces plans

d'eau représentaient des pièges à sédiment. Ils empêchaient la bonne circulation des poissons. Le SEMEA a engagé des travaux pour améliorer la situation en redessinant le tracé de la rivière pour la rendre plus dynamique et rétablir la continuité écologique. Les poissons peuvent désormais circuler librement et profiter de milieux plus propices à leur développement et leur maintien. La forme des anciens plans d'eau a été conservée pour créer des zones humides connectées au cours d'eau. À l'échelle mondiale, ces zones humides sont en déclin et ces travaux ont permis de créer un support de biodiversité intéressant. Elles peuvent être submergées en cas de crue.



*Figure 6 : Avant/Après
Le passage de la rivière école dans le parc de la mairie
SEMEA et PNRGF*

La ville de Pringy a de nombreuses sources dont la plupart sont dans le parc de la mairie. Connues depuis très longtemps, les coquillards (pèlerins se rendant à Saint Jacques-de Compostelle) profitaient de leur halte pour faire leurs ablutions dans une des sources du prieuré (actuelle mairie). Cette source aurait eu des vertus curatives et de nombreux pèlerins y auraient retrouvé la santé. Cependant, en 1786, lors de la vente du prieuré au seigneur de Montgermont, le prieur Alleaume a emporté avec lui les « dons » de la source. Elle ne serait donc plus miraculeuse depuis cette date. Aujourd'hui, les sources font le bonheur de quelques Pringaciens lorsqu'elles coulent dans leur jardin mais leur causent aussi quelques soucis par temps d'orage ou de grosses averses qui les fait jaillir dans le sous-sol de leur pavillon.



*Figure 7 : Les différentes sources pringiaciennes
PNRGF*

Pour finir, les espaces urbanisés de Pringy présentent différents types de paysages urbains qui peuvent parfois être identifiés comme des quartiers : le centre ancien du village organisé au croisement des rues du centre, de la rue de l'église et de la rue des Écoles ; la zone d'activité de l'Orme Brisé en limite de l'espace agricole ; le centre ancien à l'alignement de l'avenue de part et d'autre de la RD607 en prolongation de Ponthierry ; les extensions du bâti ancien sous forme d'habitat pavillonnaire réalisées à partir de la deuxième moitié du XXème siècle ; le tissu développé le long des RD sur la ligne de crête qui englobe le paysage en continuité d'échelle depuis Ponthierry jusqu'à l'Orme Brisé puis les quartiers industriels et la zone d'activités commerciales. Le développement de l'urbanisation qui s'est réalisé à partir des trois noyaux d'origine des communes de Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry et Boissise-le-Roi compose aujourd'hui une agglomération adossée aux grands tracés de la RD607 et de la RD142.

Histoire de Pringy



*Figure 8 : Vue de Pringy
Collection de M. Cerisier*

De la Préhistoire au Moyen-Âge :

Très tôt le territoire pringiacien vit l'homme s'y installer. Des haches, des pierres polies et des pointes de flèches témoignent de cette présence lointaine. Nous savons que dans le haut de l'avenue de Fontainebleau, en montant la côte, au lieu-dit la Cloche existait un cimetière gallo-romain datant du IV^e siècle après Jésus-Christ. Lors du déplacement du cimetière de la rue de l'église à la rue du Ponceau, des tombes renfermant des ossements d'hommes et de chevaux côte à côte datant de l'époque gauloise, très probablement des premiers siècles avant Jésus-Christ ont été découverts.

Pringy fut renommée au XI^e siècle grâce à une Vierge Noire, abritée dans le creux d'un chêne situé sur le grand chemin de Bourgogne, ancienne voie romaine, actuelle avenue de Fontainebleau. La statue fut déplacée de son arbre pour être déposée dans la chapelle bâtie à son intention dans l'église. Cette translation s'est faite irrespectueusement. La Vierge retourna alors miraculeusement dans le creux de son arbre. Elle fut ramenée lors d'une cérémonie religieuse. De nombreux pèlerins venaient de plusieurs lieues à la ronde pour prier la bonne Dame de Pringy. Les pèlerins venaient rendre un culte à la Vierge Noire espérant obtenir fécondité, santé et libération des prisonniers. À Pringy, les registres paroissiaux font mention de résurrections de courte durée survenues sur des enfants mort-nés. Ces enfants survivaient jusqu'au moment de leur baptême. D'autres miracles eurent lieu antérieurement comme l'indique la pierre tombale de Michel de Castelnau, conseiller du Roi et ambassadeur de France en Angleterre, décédé en 1592 et qui a voulu être enterré en cette chapelle aux nombreux miracles. Des fers accrochés

près de la statuette témoignent d'un miracle rapporté par la tradition orale dont le bénéficiaire fut un homme accusé injustement d'un crime, que l'on conduisit aux galères et qui, approchant de Pringy, pria la Vierge noire et vit ses chaînes tomber. En hommage à la Vierge et en action de grâce pour les faveurs obtenues, les pèlerins apportèrent des ornements et de précieux bijoux. Ces miracles étaient dus aux vertus curatives de la fontaine du prieuré.



*Figure 9 : Vue de Pringy
Collection de M. Cerisier*

A la suite de ces miracles, un prieuré fut construit par l'abbé. Ce prieuré, placé sous le vocable de l'ordre de Cluny, dépendait de l'important prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, donné à l'Abbaye de Cluny en 1079 par le roi de France, Philippe Ier. On ne connaît pas précisément la date de la fondation du Prieuré. Son rattachement à Saint-Martin-des-Champs et à Cluny permet de supposer que la première implantation a lieu au cours du Xe siècle ou au tout début du XIe siècle.

Le prieuré avait des proportions modestes. À la fin du XVe siècle, il n'abrite que deux moines et un prieur. Les effectifs monastiques étaient en régression à cette époque. La communauté devait alors être plus importante pendant les premiers siècles d'existence du prieuré. De forme rectangulaire, la Maison du Prieur était reliée à l'Église par une galerie qui aboutit dans l'actuel chœur de l'église. Un inventaire général du XVIIe siècle donne un descriptif de la propriété « joignant à la chapelle dudit prieuré, le cloître et logis, qui consiste en une maison et une cour, une autre maison, granges, étable et cour, le tout fermé de murs. Derrière et attenant aux choses susdites un clos d'environ deux arpents de vignes, quatre arpents de pré et deux petites fosses à poisson ». Au cours des siècles, les prieurs accumulaient droits et privilèges leur permettant d'enrichir leur patrimoine.



Figure 10 : Vue sur la mairie actuelle appelé le "château" de Pringy
Collection de M. Cerisier

À la fin du XVIII^e siècle, le prieur décida de vendre le prieuré de Pringy. La vente eut lieu le 30 mai 1786 et le bien est devenu la propriété de M. Simon Zacharie de Palerme. Ce dernier le revendit aussitôt à M. Nicolas Doux. Vendu en 1799 à Mme Devougnny qui le conservera jusqu'en 1804, il fut revendu à M. Jacques Baron, qui transformera la propriété en une jolie maison de campagne avec ses sources d'eaux vives et la variété de ses jardins. En 1825, il vend la propriété à M. Charles-Philippe de Rigaud, comte de Vaudreuil, qui fut maire de Pringy de 1846 à 1870. On lui doit l'architecture extérieure du château et le parc au style « Marie-Antoinette ». En 1887, sa nièce hérita du domaine de Pringy comprenant la maison de campagne que l'on appelle « le Château » et le parc de 14 ha et 54 a, le tout clos de mur. Elle vendit l'ensemble à M. Jules Lestiboudois. En 1927, sa fille reçut le domaine en succession. À son décès, le tribunal civil de Melun ordonna le 28 novembre 1950 de procéder à la liquidation et au partage de la succession. M. Kuntz, industriel, se porta acquéreur. En avril 1975, les époux Kuntz décidèrent de vendre leur propriété pour 3,25 millions de francs. La commune décida de s'en porter acquéreur. M. Jacques Boutard, maire de Pringy à l'époque, régla les problèmes administratifs et financiers liés à une telle opération en trois mois et acheta le domaine.

La Révolution

Le village comptait en 1789 un peu moins de 400 habitants, essentiellement des vignerons. En dehors de ces derniers, on pouvait noter deux meuniers, un marchand de bois, deux cabaretiers, un maître serrurier, un cordonnier, un tisserand, plusieurs maçons et terrassiers. Le 23 février 1790, les citoyens actifs¹ de la paroisse de Pringy élisent leur premier conseil

¹ Pour contrer la centralisation de l'Ancien Régime, le pouvoir a été décentralisé à des organismes élus. Les citoyens étaient divisés en deux catégories selon leur fortune : actif ou passif. Le citoyen actif devait payer un chiffre de

de la communauté. Le premier travail de cette assemblée fut de fixer les limites de la commune et d'établir le tout premier cadastre. Les différentes sections formées alors portent encore aujourd'hui les mêmes noms : vallée de Lourdeau, fosse Jardinet, fontaine Chartan, porte des Champs, longue raye, fosse Jacqueline, Grand'haye, ruelle Pothèque, Marinières, Ponceau, Glaises, plaine, Platrières, bois aux Moines, la Planche, Orme Brisé, la Cloche la Prêche. Le seul conflit, où certains pringiaciens ont pris part est celui des attaques des 30 000 vendéens. Ces derniers, durant le mois de mars 1793, se révoltèrent et mirent en déroute en juillet de la même année les troupes républicaines. Le 11 juillet 1793, le citoyen A. Daminois, maire de Perthes et commissaire du district, était venu à Pringy pour inciter les citoyens à se lever en masse pour opposer « une force irrésistible » aux efforts des révoltés de la Vendée et exposait la situation alarmante dans laquelle se trouve « nos frères de Nantes ». Seize volontaires s'étaient présentés à la maison commune pour être enrôlés. Ils étaient âgés de 16 à 30 ans. La majorité ne dépassait pas les 20 ans.

La Terreur

Le 5 septembre 1793, en France, naquit un nouveau gouvernement : la Terreur. Les dirigeants révolutionnaires qui le composent, veulent être obéis. Des agents nationaux furent mandatés pour veiller à l'application des lois et des ordres du gouvernement. Comme dans tous les villages, la Terreur s'est installée à Pringy. Les agents nationaux ont procédé au remplacement du procureur de la commune remplacé par un agent national. Ils avaient également pour mission de dénoncer les négligences, de signaler les suspects, de délivrer ou de refuser des certificats de civisme. En plus de ces agents, un comité de surveillance fut créé, comme un deuxième conseil de la communauté remplissant la même fonction que le Comité de salut public mais à l'échelle de la commune. La déchristianisation fait fuir le curé de Pringy. Tout le mobilier dans l'église se retrouva inventorié et remis au district de Melun le 19 novembre 1793 (29 brumaire an II).

La Première Guerre mondiale

Les témoignages d'anciens habitants, les coupures de presse et autres nous permettent de relater la vie des Pringiaciens au cours de ce conflit.

L'assassinat le 28 juin 1914, à Sarajevo, de l'Archiduc François Ferdinand d'Autriche n'a pas perturbé les préparatifs de la fête nationale du 14 juillet 1914 à Pringy. Pourtant, le 30 juillet, le tambour bat pour la réquisition des chevaux et des voitures provoquant l'émoi général des habitants. L'imminence de la guerre est annoncée dans les journaux du 31

contributions directes au moins égal à la valeur de trois journées de travail. Sur les sept millions de citoyens environ, il y a eu un peu plus de 4 millions de citoyens actifs.

juillet 1914. Le 1er août, le garde champêtre, Lahot, prit son tambour pour annoncer la mobilisation générale. Toute la population était en émoi. Le 2 août, le facteur annonça sa dernière tournée et précisa qu'il ne fallait plus mettre de courrier à la boîte. Il n'y avait donc plus de journaux dans la ville, la coupant des nouvelles du pays, alors que les autres journaux locaux montraient le civisme des mobilisés, en dépit des travaux de moisson en cours. Cette bonne volonté tranchait avec l'alarmisme de l'administration préfectorale qui craignait des manifestations pacifistes.

Le 29 août 1914, « l'Abeille de Fontainebleau » informe ses lecteurs que le département de Seine-et-Marne est placé sous l'autorité du Commandant en Chef des armées du nord-est. La République de Seine-et-Marne signale le retour au village, des meuniers et des conducteurs de machines agricoles jusqu'au 15 septembre.

Le 31 août, les hommes de complément renvoyés des dépôts dans leur foyer pour une autre cause que maladie et réforme sont rappelés par le Ministère de la Guerre.

Les troupes allemandes occupent la région de Coulommiers. Meaux est évacué. Les pringiaciens n'ont appris que le 13 septembre la victoire de la Marne en voyant l'arrivée des réfugiés belges mais également un flot de réfugiés français provenant de l'Aisne et du Nord.

La victoire de la Marne n'est pas décisive. Pour les allemands, ce n'est qu'un contretemps. Un changement se produit alors dans la guerre, elle n'est plus une guerre de mouvement mais devient une guerre de tranchée.

A l'approche de l'hiver, les armées allemandes occupaient une vaste partie du territoire que les français devaient reconquérir.

En plus de la guerre, les Pringiaciens devaient subir des contraintes au quotidien. Ils faisaient l'objet de nombreuses pressions fiscales pendant toute la durée de la guerre. En 1916, l'impôt sur le revenu entre en vigueur ainsi que l'impôt sur les bénéfices de guerre qui est créé. Le Conseil Général de Seine-et-Marne, à la demande d'un de ses élus, Gaston Meunier, adopte une taxe sur les célibataires et sur les couples sans enfant. D'autres se sont rajoutés en 1917 avec une taxe sur les chiens et en 1918 avec une taxe sur le pain, le lait, le chocolat et le sucre, sur les chaussures et les vêtements rendant la vie plus difficile. En plus de contraintes, des restrictions alimentaires s'ajoutent à la dureté de la guerre. À partir de 1917, les cartes d'essence et de charbon font leur apparition. Une commission fut créée par le Conseil Municipal de Pringy en raison des difficultés pour le ravitaillement de la population civile en produits de première nécessité, notamment en charbon. Des augmentations de prix ont obligé le Conseil Municipal à prendre des dispositions contraignantes. Par exemple, en 1918, ils rationnèrent le pain. Les enfants de moins de 3 ans touchaient 100 g et les travailleurs de force 400 g. On notera également le

rationnement du lait et du tabac. Ces difficultés entraînèrent l'apparition du marché noir. En plus de tout cela, les moyens de transports furent réquisitionnés par l'armée comme pour les lignes de chemin de fer où il fallait une autorisation pour circuler.

La guerre a vu également des personnes peu scrupuleuses profiter du malheur des autres pour s'enrichir. En mai 1918, la République de Seine-et-Marne dénonçait ces personnes. Ainsi, ces dernières étaient, pour la plupart, des propriétaires. Ils doubleraient le loyer des locaux qu'ils louaient aux réfugiés ou encore, leur vendraient plus cher certains produits de première nécessité. A Pringy, le Conseil Municipal s'est alarmé de l'augmentation du prix des fosses et est fut obligé de prendre des sanctions à l'égard des fossoyeurs.

Pendant ce temps-là, les femmes de l'aristocratie ou de la bourgeoisie consacraient leur temps aux blessés. Les châteaux du département étaient réservés aux blessés et aux convalescents. Ce fut le cas du château de Montgermont par exemple, propriété de la famille Lebeuf de Montgermont à cette époque. Il devint alors un lieu de séjour de convalescence pour les grands blessés de guerre. Madame Gay se souvenait d'un superbe arbre de Noël en 1918 dans ce château autour duquel tous les enfants du village avec leurs instituteurs avaient été invités. Les soldats avaient même chanté. Elle n'avait jamais vu une telle fête auparavant.

Au sein de la ville, le bureau de bienfaisance venait en aide aux pringiaciens, auprès des déshérités ainsi que des familles dont le père et le fils étaient à la guerre en leur distribuant des bons d'alimentation et des dons en argent. Pringy aidait également plusieurs œuvres de bienfaisance : l'Union des Femmes de France, l'Œuvre des Pupilles de l'Ecole, la cocarde du souvenir, l'Œuvre du sou du prisonnier placé sous la présidence du Préfet de Seine-et-Marne qui envoyait des colis aux prisonniers.

Lors de cette première guerre mondiale, Pringy était une commune entre 550 et 650 habitants. La population de l'époque paya un lourd tribut et peu de familles furent épargnées comme le montre le monument aux morts. La plupart des familles dût subir la perte d'un être cher mort en pleine jeunesse. La commune perdit 30 des siens soit près de 12% de sa population active. Le curé du village, brancardier sur le front, décéda en 1916 et repose depuis au cimetière de Pringy.

En 1916, une pétition circula dans le village à l'initiative de la ligue des patriotes pour le suffrage des morts. N'acceptant pas que des centaines de milliers de français morts pour la Patrie ne soient pas tous dessus, les signataires de cette pétition réclamèrent que le nom des français tombés pour la patrie soit inscrit sur le registre de la commune et qu'une carte électorale leur soit préparée. Il voterait par le biais d'un mandataire qu'il aurait désigné lui-même ou que la loi fixerait.

La Seconde Guerre mondiale

Au cours de cette guerre, Pringy comptait 732 habitants. En plus des fermes encore existantes, il y avait des fermettes avec une ou deux vaches, quelques chèvres, ce qui permettait de faire du fromage. Le commerce local était constitué de quatre épiceries (deux en haut dans le centre-ville et deux en bas de l'avenue de Fontainebleau) : une boulangerie (tenu par M. Redon), un boucher (M. Leroy), un coiffeur (M. Bray) et un cordonnier (M. Scarbeck). Mme Maman tenait l'entreprise de charbon en l'absence de son fils, prisonnier. Les jardins, les clapiers, les poulaillers étaient exploités au maximum comme partout. Les pringiaciens vécurent une vie difficile, laborieuse et connurent quelques épisodes de guerre sur leur village. Par exemple, en revenant d'une opération allemande, un quadrimoteur américain B17 a été abattu par un chasseur allemand et s'est écrasé au lieu-dit Mont-Louis. Il était apparemment endommagé car il n'était plus avec son escadrille. Des aviateurs ont pu sauter en parachute et l'un d'entre eux a été recueilli par M. Mellec, garde-chasse, puis soigné par le Dr Limoge et caché par M. Beaufiles dans le Temple d'amour (Domaine de Montgermont). M. Haulot Henri, de Seine-Port, ayant participé à l'action, a été arrêté et ne revint pas de déportation.

Les pilotes restés à bord se sacrifièrent pour que l'avion ne tombe sur le village. Ils ont été inhumés dans le cimetière communal. Les allemands avaient leur poste de contrôle dans le château et dans le manoir de la Ravoy (actuellement La Ravoie dans la rue de Montgermont). Ces derniers permirent que les honneurs leur soient rendus à condition qu'aucun drapeau ne soit mis sur la tombe. Cependant, dans la nuit, un inconnu la couvrit de drapeaux américains et anglais. Les allemands menacèrent la population de représailles si un tel événement se reproduisait. Les corps de ces aviateurs ont été par la suite rapatriés aux USA.

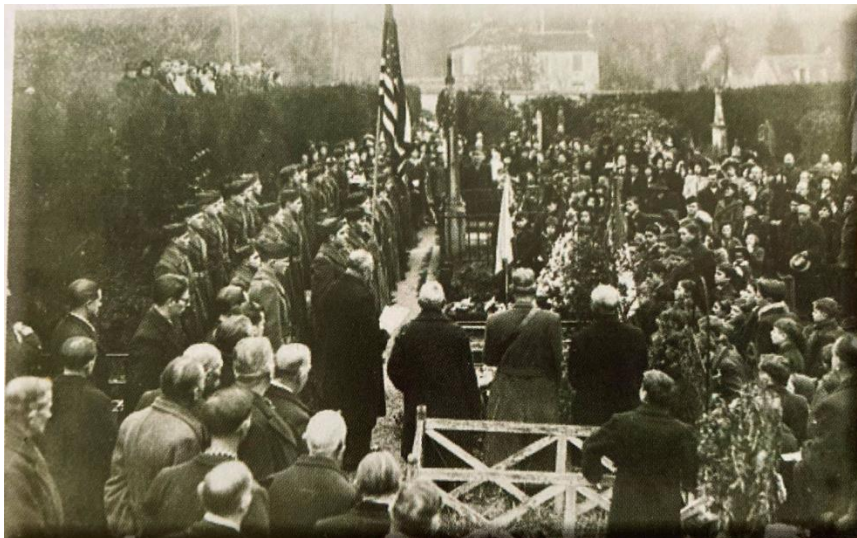


Figure 11 : Cérémonie au cimetière de Pringy, tout juste après la dernière guerre, du relèvement des corps des aviateurs américains tués à Montgermont

Durant cette période, la résistance était présente et active dans la commune. Le garde-champêtre, appelé communément grand-père Benoît, fut un résistant. Épargné par les bombardements, les américains sont arrivés de Perthes et d'Orgenoy (Hameau de Boissise-le-Roi). Ils se sont dirigés, sous les ordres de Patton, vers le pont de pneumatiques de Tilly, en essayant les tirs des Allemands situés sur la rive droite de la Seine. Afin de répliquer, une batterie de canons américaine a été installée à Mont-Louis. Lors d'un violent échange de tirs, un américain a poussé une habitante, Mme Chaussy, qui revenait de la ferme de Montgermont avec son lait, dans un trou individuel pour la protéger des obus. Le soir de leur arrivée, les Américains ont garé une file de tanks sous les platanes de l'avenue de Fontainebleau et sous ceux de l'allée qui menait au château (à l'emplacement de l'ancien foyer rural). À leur arrivée, les américains distribuaient du chocolat, des sachets de café en poudre instantané, inconnu à l'époque, contre de la « goutte ». Un enfant avait même cueilli de précieuses tomates dans le jardin familial pour les échanger contre du chewing-gum et autres friandises, au grand malheur de ses parents. Pringy a repris sa vie calme, difficile, laborieuse et solidaire. Comme partout, le coût de la vie était très élevé : le prix de l'eau a doublé le 2 juin 1945 ainsi que le prix des concessions du cimetière, et en 1947, une taxe de 1,5 % sur les ventes au détail a été instituée. La pauvreté devenait de plus en plus présente que la municipalité s'est vue contrainte de protester contre les quêtes sur la voie publique.

La seigneurie de Montgermont

La seigneurie de Montgermont s'étendait sur les communes de Pringy, une partie de Ponthierry (la plus ancienne partie de Ponthierry se trouve sur le territoire de la commune de Pringy et porte encore le nom de lieu-dit Ponthierry), Brinville, et une partie de Saint-Sauveur : les Etreilles. Montgermont, provenant de Mons Germondi, dépendait du pays de Wastmensis qui fut donné à la couronne en 1067 par le Comte Foulques. Appartenant à l'archevêché de Sens, il devint une terre royale, relevant du roi, celui-ci ayant son château à Melun.

La Paroisse de Montgermont, distincte de celle de Pringy, était sous vocable de Saint-Loup et Saint-Gilles. Fondée par Adam de Montgermont à la fin du XIII^e siècle, les premiers seigneurs de Montgermont portèrent le nom de la seigneurie. Le dernier des Montgermont fut Jacques de Montgermont. Les seigneurs lui succédant étaient issus d'une branche cadette des seigneurs de Milly. Le premier de cette branche fut Adam de Milly. Sa fille, Jacqueline de Milly, reprit l'ancien nom du domaine et l'imposa à son mari Henri, tout en conservant les armes de son père. Les seigneurs se succédèrent jusqu'à l'arrivée d'Oudin de Champdivers dont la seigneurie fut sa propriété à la fin du XIV^e siècle. Écuyer de Charles VI, sa fille fut la favorite de ce roi dont elle eut une fille qu'il reconnâtra : Marguerite de Valois.

En 1410, Pierre Godot, sommelier de Charles VI, acheta la terre seigneuriale, excepté un petit fief qui devint en 1385 la propriété de Jean Moreau de Dicy. Dans cette famille, la fille de Jacques de Dicy, seigneur de Montgermont en 1454, épousa Jean Bernard, seigneur de Saintry. Ce dernier devint alors seigneur de Montgermont. En 1550, leur fils Fiacre devint seigneur de Montgermont mais c'est son frère Jacques I^{er} qui en fut le véritable seigneur. Il eut un fils, Jacques II, qui fut anobli en 1604. En 1633, Henry de Bernard prit part à la guerre de Trente Ans sous les ordres de Michel de Castelnau, seigneur de Jonville. En 1695, Jacques III de Bernard mourut et sa fille Catherine Hilaire donna alors la terre en dot au fils d'un fermier général, Jean Aymé du Mas, conseiller au parlement. Dans le milieu du XVIII^e siècle, la seigneurie passa dans les mains du conseiller du roi Simon Zacharie de Palerme. En 1770, sa fille se marie avec Jean Armand Louis Alexandre de Gontaut-Biron et ce dernier devint, par ce mariage, le seigneur de Montgermont. Issues de familles très puissantes, ils marquèrent profondément le château de Montgermont et Pringy de leur passage. De leur union naîtra deux enfants : en 1771, Armand-Louis et, en 1776, Aimé-Charles. En 1786, ce couple confie la transformation et l'aménagement du château à l'architecte Soufflot le Romain. Les belles et riches années qu'ils passèrent dans leur château s'assombrirent avec l'arrivée de la période révolutionnaire. Contrairement à

bon nombre de nobles, les Gontaut-Biron décidèrent de ne pas émigrer. Jusqu'en novembre 1793, la situation n'était pas catastrophique. Ils continuèrent de mener grand train et de recevoir nombre de nobles de haut-rang. Mais le 21 janvier 1793, Louis XVI est décapité. Tout va se dégrader rapidement. Devant l'arbre de la liberté, les « titres et papiers appartenant au citoyen Gontaut ainsi que toutes les redevances ci-devant seigneuriales » sont brûlés par le Conseil de la Commune et le « citoyen Gontaut » est mis en état d'arrestation à Montgermont, sous la responsabilité du Conseil de la Commune. Cependant avec le durcissement du régime politique les choses changent. Le 20 mai 1794, le Citoyen Gontaut et son épouse furent arrêtés et conduits à la prison de la Santé à Paris. Ils entendirent crier dans la rue leur arrêt de mort. Certains d'être décapités à leur tour, ils prièrent. La chute de Robespierre les sauva de la guillotine. Les Gontaut-Biron regagnèrent Montgermont et attendirent le retour de leur roi. En 1814, Louis XVIII monte sur le trône. Le marquis est alors nommé Maire de Pringy, place qu'il perdit pendant les Cent-Jours mais qu'il retrouva après Waterloo. Il resta maire de la commune jusqu'en 1825. La marquise de Gontaut mourut en février 1830 laissant la terre de Montgermont à son second fils. Delà, Aimé de Gontaut-Biron acheva en 1830 la transformation du château et lui donna, tout du moins dans ses principales parties, la disposition qu'il a conservée. Le comte Gontaut décéda le 14 février 1840, laissant la terre de Montgermont indivise entre ses quatre fils.

En 1841, le domaine est vendu au tribunal de la Seine pour 515.050 francs, comprenant le château, le parc à l'anglaise, les terres et les bois soit 250 ha.

Parmi les propriétaires de Montgermont au XIXème siècle on peut souligner la présence du sénateur Louis Martin Lebeuf, propriétaire de la faïencerie de Montereau dont la femme fit entièrement restaurer à ses frais en 1866 l'église de Pringy. La première moitié du XXème siècle vit la famille Dubonnet célèbre pour sa marque d'apéritif occuper le château. L'un des fils, André Dubonnet fut l'un des meilleurs pilotes de l'escadrille des cigognes pendant la grande guerre avec six victoires aériennes homologuées en 1918. Il fut également un pilote de course émérite qui construisit quelques véhicules de concept très avancé. L'un d'eux, en 1936 était pourvu d'une carrosserie en forme de « goutte d'eau » sans capot avec un moteur Ford V 8 monté à l'arrière. Cette voiture faisait l'admiration et la joie des petits Pringiaciens massés le long de la rue pour la voir passer. De nos jours, le Château de Montgermont est devenu une propriété privée, divisée en appartements répartis entre différents propriétaires depuis 1955.

Implantation du bâti ancien

La carte de Cassini, dressée par ordre du roi Louis XIV, est la plus ancienne des cartes de France entière à l'échelle topographique. Certes la carte de Cassini ne révèle rien de l'implantation du bâti mais elle permet de visualiser la géographie des lieux au XVIII^e siècle, les hameaux, les axes de circulation, les noms des paroisses, des lieudits, des châteaux, etc.

On remarque sur la carte que Pringy et Montgermont sont deux paroisses différentes.



Figure 12 : Carte Cassini (1756-1815)
Géoportail

Le plan d'intendance est le plan cadastral des paroisses établis par Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris de 1777 à 1789 pour établir une meilleure répartition de la taille (impôt direct d'Ancien Régime). Il permet de connaître le territoire et l'habitat, souvent avec une grande précision. Le détail de la topographie des lieux habités, les anciennes routes et les principales cultures y figurent.

Le plan d'intendance de 1788 nous révèle la structure urbaine de Pringy à la fin du XVIII^e siècle. À cette époque, le village s'étendait le long des actuelles rues du Centre, des Écoles, de Montgermont, de l'Église et, au début de la rue du Ponceau et du Lourdeau. Une partie de l'actuelle avenue de Fontainebleau accolée à Ponthierry avait également des constructions. Alors que deux autres constructions sont sur cet axe, une au milieu devant l'emplacement actuel du rond-point de l'avenue de Fontainebleau et une autre non loin de la rue du Centre. Selon le recensement de 1793, on comptait 380 habitants. Cependant, ce document ne nous permet pas de distinguer les contours des bâtis.

Sur les terres de Montgermont, nous voyons la présence du château ainsi que du moulin.

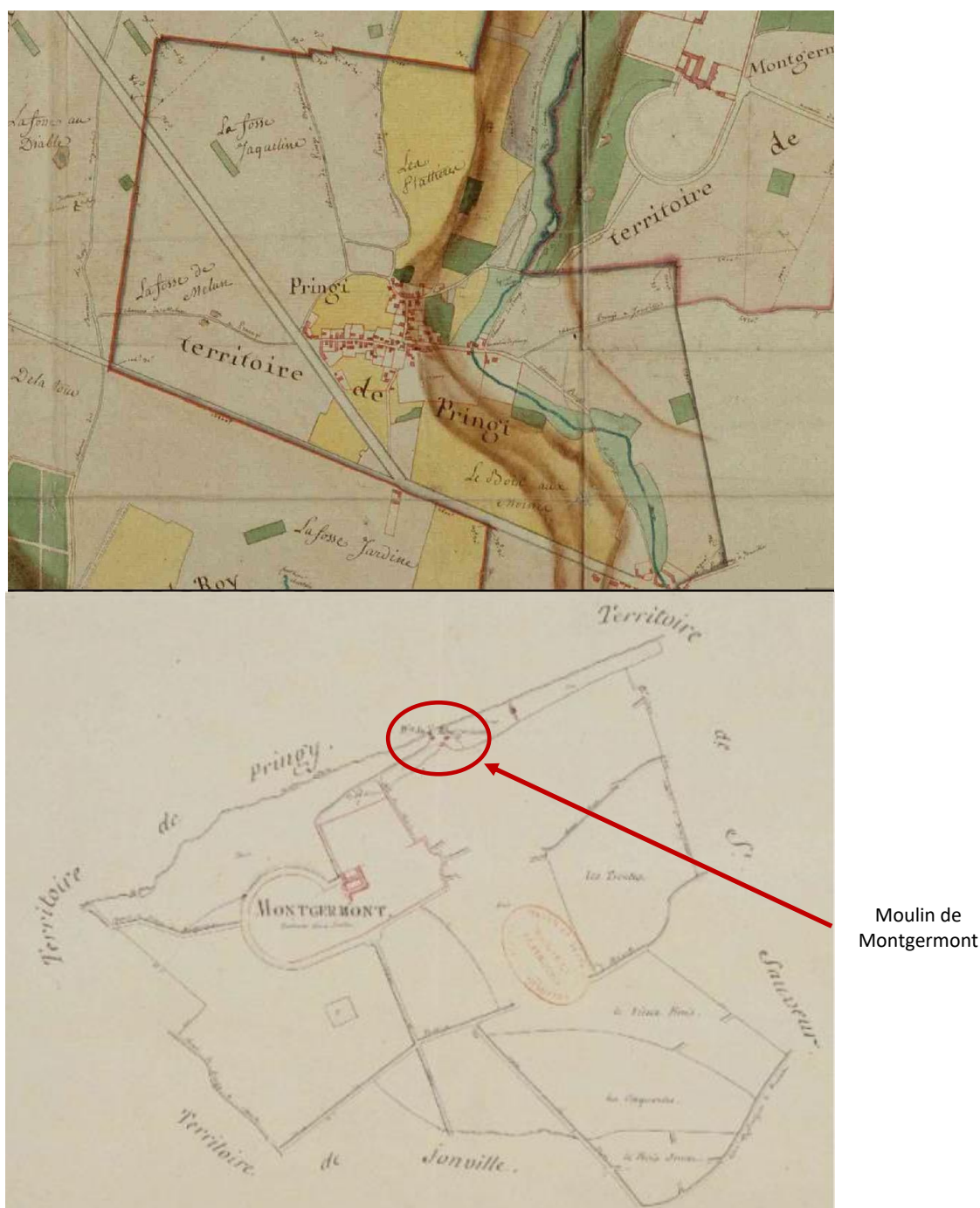


Figure 13 : Plan d'assemblage (1788)
Territoire de Pringy et territoire de Montgermont
Archives départementales de Seine-et-Marne

En 1791, Pringy connaît ses délimitations actuelles à la suite de la suppression de la paroisse de Montgermont et à son rattachement à la paroisse de Pringy.

Les cartes attestent de l'implantation des voies de communications, comme celle de l'Etat-Major réalisée entre 1820 et 1866, alors que celle de Cassini ne présente pas l'implantation du bâti. Ainsi, cette carte peut être vue comme succédant à la carte de Cassini dont l'absence de mise à jour devenait de plus en plus gênante (entre-temps le réseau routier, les bourgs, villes et villages ont progressé, de même que la déforestation et la surface boisée ont évolué).

La carte d'État-Major montre plus distinctement le bâti présent sur le bourg de Pringy et le hameau de Ponthierry.

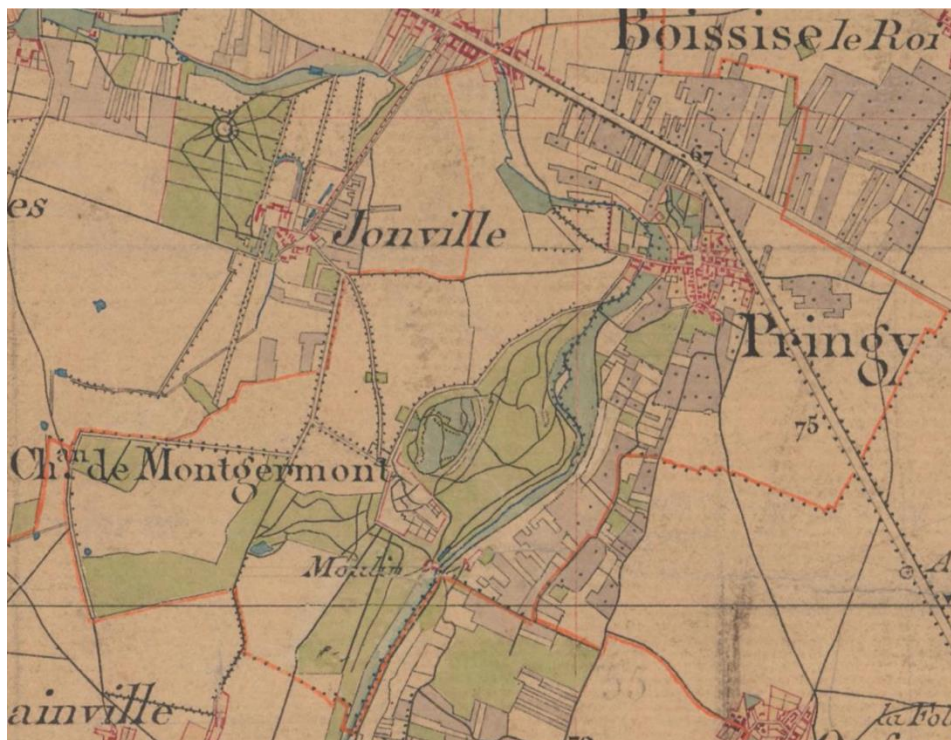


Figure 14 : Carte de l'Etat-Major (1820-1866)
Géoportail



Figure 15 : Plan cadastral napoléonien (1826)
Archives municipales de Pringy

L'observation du plan napoléonien fait en 1826 nous montre que la structure urbaine a peu évolué depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Sur ce plan, la forme des bâtiments est plus reconnaissable que sur le plan d'intendance. Les habitations se concentrent au village (le bourg). Il est composé de l'église, du château de Pringy, de ses dépendances, du Vieux Moulin, de fermes, de maisons de bourg et de maisons rurales.

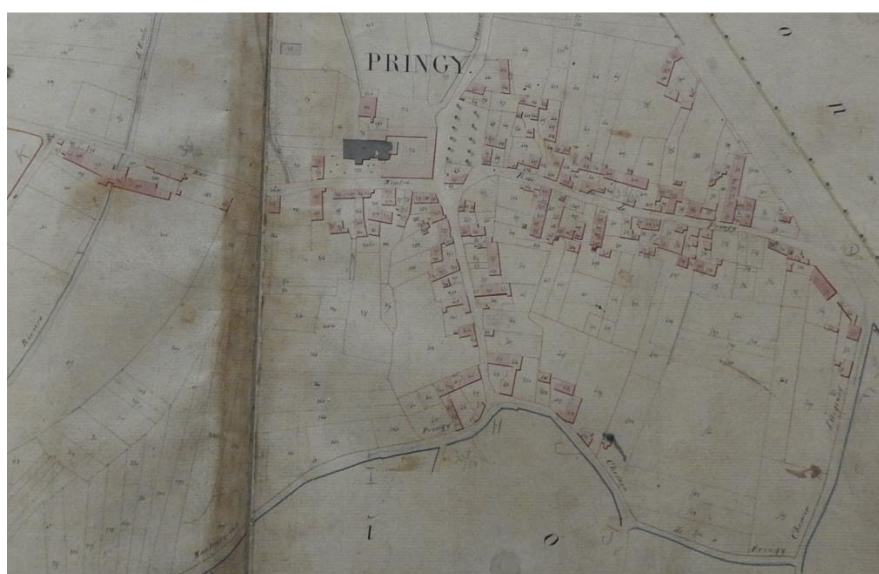
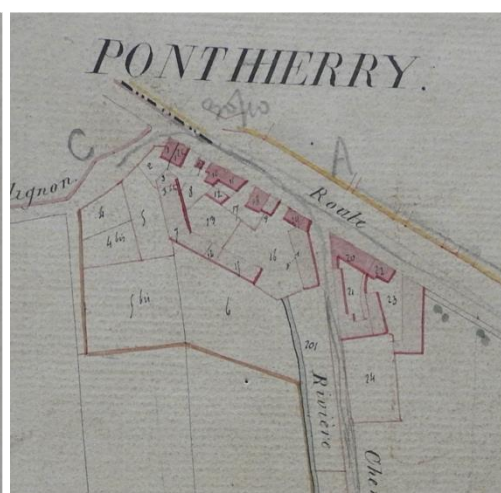


Figure 16 : Plan cadastral napoléonien (1826)
Le Village
Archives municipales de Pringy



Figure 17 : Plan cadastral napoléonien (1826)
Le Village
Rue de Montgermont
Archives municipales de Pringy

Dans le haut de l'avenue de Fontainebleau (hameau de Ponthierry), nous pouvons voir également que la structure urbaine a peu évolué.



Le cadastre napoléonien nous montre également la structure urbaine du hameau de Montlouis et la seigneurie de Montgermont.



Figure 19 : Plan cadastral napoléonien (1826)
Hameau de Montlouis
Archives municipales de Pringy

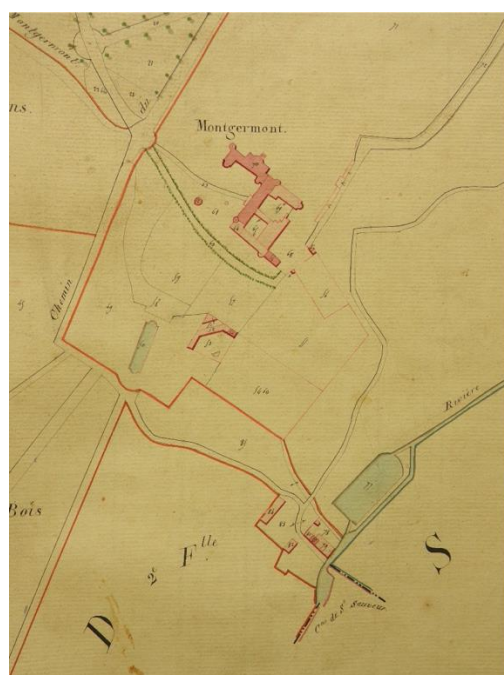


Figure 20 : Plan cadastral napoléonien (1826)
Montgermont
Archives municipales de Pringy

Jusqu'au début du XXe siècle, Pringy était composé d'un village bâti en amphithéâtre sur le versant est de la rivière École et de plusieurs hameaux plus ou moins peuplés : Ponthierry, Bel Air, Lourdeau, Montgermont et, Montlouis (abandonné) qui ne comptait déjà plus que

quelques ruines, il était situé sur le versant est de la rivière École, au-dessus du moulin de Montgermont. Quant au hameau de Maison-Rouge, situé au sud-est de Montgermont, il n'en subsistait plus aucune trace, ni de la maison seigneuriale, ni des autres constructions.

Au début du XXe siècle, les constructions se multiplièrent grâce à l'arrivée de la ligne de chemin de fer reliant Paris à Montereau par Corbeil en 1897. Cette liaison ferroviaire assure une desserte permettant l'essor des établissements Picketty Frères, qui extrayaient près de 100 000 m³ de meulière par an. Cette entreprise accueillit de nombreux travailleurs immigrés italiens et contribua au développement du village.

La gare se trouve sur la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry. La ville connaîtra une urbanisation au coup par coup d'après-guerre en bordure de l'avenue de Fontainebleau.



*Figure 21 : Vue aérienne de Pringy (à gauche) et de Montgermont (à droite)
Entre 1950 et 1965
Géoportail*

Depuis plus d'un demi-siècle, la physionomie de la ville de Pringy a considérablement changé. Pringy a vu sa population doubler : de 1045 habitants en 1968, elle passa à 1377 habitants en 1976 et à 2318 habitants en 1999. Sa surface construite tripla dans le même temps. À partir de 1970, les ensembles d'habitations se construisirent de plus en plus autour du « vieux Pringy ». La campagne environnante est grignotée, le paysage rural s'estompa peu à peu pour devenir un paysage « rurbain ». La création de ces nouveaux lotissements dut conduire à la création de nouvelles voies.

En 1970 est construit le premier lotissement, dans une partie boisée de la rue de Lourdeau face au mur du parc donnant naissance à la rue du Gros Chêne, rappelant le lieu-dit «

pièce du gros chêne » et la rue des chasseurs. Ce lieu était très fréquenté par les amateurs de gibiers alors très nombreux sur la commune. Ce lotissement fut longtemps appelé lotissement B.M, des initiales des lotisseurs Messieurs Boutard et Maman.

En 1971, le projet de la commune de regrouper des parcelles de terre inconstructibles appartenant à 21 propriétaires différents et de procéder au lotissement des terrains ainsi remembrés puis de les vendre aux habitants de la commune aux meilleures conditions possibles a vu le jour. Ce projet était à l'initiative du maire de l'époque Monsieur Maman avec le soutien actif du conseil municipal et en particulier l'entêtement de Monsieur André Sauret, depuis 1962.

En 1972, le 12 mars, le conseil municipal donne aux nouvelles voies de ce lotissement les noms de rue de Longues Raies, rue des Bouleries et rue de la Porte des Champs. Dans le même temps, une opération privée vient compléter l'urbanisation de ce secteur, sur la propriété de M. Berchon, avec la création de la rue des Petits Bois, le prolongement de la rue des Bouleries.

En 1973, le chemin vicinal n°1 commençait à être urbanisé et, le conseil municipal décida de lui donner le nom de rue de l'Orme Brisé, reprenant le nom du lieu-dit. La toponymie Orme le plus élevé d'une commune comme c'est le cas ici puisque la rue de l'Orme Brisé, se trouve au point culminant de la commune (70 m d'altitude).

Dans le même temps, quelques constructions sont réalisées le long de la rue d'Orgenoy nouvellement tracée sur l'emplacement de l'ancien chemin qui mène à Orgenoy, hameau de la commune de Boissise-le-Roi.

De même, une nouvelle opération immobilière vit le jour à partir de la rue de Lourdeau avec la réalisation de la rue des Moines et de la rue du Coteau.

Lors de l'achat de la mairie actuelle, en 1975, par le maire de l'époque, M. Jacques Boutard, pour financer cette belle opération, la commune construit un lotissement dans la partie en friche de la propriété qu'elle venait d'acquérir aux époux Kuntz. Ce lotissement comporte les rues des Sources, la rue des Écureuils, la rue des Charmilles et la rue des Verdiers.

En 1977, le développement de la zone d'activités de l'Orme Brisé a contraint le conseil municipal à donner un nom au chemin vicinal numéro 5 dit de Boissise-le-Roi à Orgenoy. Il s'appella la rue de la Croix Blanche pour rappeler l'emplacement de la justice de Boissise-le-Roi et l'emplacement de la maréchaussée. Une autre voie reçoit un nom, l'impasse du Bréau, reprenant le nom de l'ancienne sente située au même emplacement. L'autre partie de la zone d'activités, à vocation plus commerciale, implantée en bordure de l'avenue de Fontainebleau, à la sortie de la commune vers Chailly-en-Bière, lotie un peu plus tard comportait deux voies : la rue Léonard de Vinci et la rue Blaise Pascal.

En 1979, à la suite d'un échange de terrain entre la commune de Pringy et Monsieur Allard, un lotissement de 11 lots au lieu-dit « prairie de la plaine », face au lavoir du Ponceau voit le jour. En 1981, le conseil municipal décida de donner à l'unique voie de ce lotissement le nom de rue de Montlouis.



Figure 22 : Vue aérienne de Pringy en 1981

Quelques années plus tard, face au numéro 12, rue de Lourdeau, la résidence des Tilleuls vit le jour avec le prolongement de la rue des Charmilles. Puis une autre petite opération, au 10 rue de Montgermont, sur un terrain occupé autrefois par une menuiserie, donna naissance à l'impasse des Grouettes.

En 1984, sur une parcelle située près du petit pont de la rue de Lourdeau, une nouvelle voie est tracée, l'impasse de la Vallée.

En 1987, entre la rue de Montgermont et le chemin de Jonville, sur une parcelle de terrain appartenant à la famille Boeglin, la commune autorisa la réalisation du lotissement de la « Maisonneraie » composé de 140 lots. Les noms définis pour les nouvelles voies rendent

hommage à des musiciens célèbres, hormis une rue, l'avenue de l'Albano. Ce nom a été choisi pour rappeler le nom qu'avait donné la marquise Marie-Joséphine de Gontaut-Biron, épouse du dernier seigneur de Montgermont, pour désigner la partie du parc de son château, située entre le lavoir du Ponceau et le petit temple d'Amour. Elle avait adopté ce nom en souvenir du cardinal de Bernis, évêque d'Albano, qu'elle avait rencontré lors de ce voyage en 1785. Ce dernier qui avait été Ministre des Affaires Étrangères de Louis XV écrivait à propos d'elle que « sa bonté et son esprit faisaient le charme de tous ceux qui l'approchaient ».



Figure 23 : Vue aérienne de Pringy en 1991

En 1997, le lotissement « le clos du Haras », contigu à la « Maisonnaie », vient compléter l'urbanisation du lieu-dit « la pièce du gros chêne ». Le nom des rues rappelle la présence tout proche des nombreux chevaux du domaine de Montgermont.

L'an 2000 vit la réalisation de la rue de Boissise, du domaine du Roy, avec deux rues : rue de la Salamandre et rue de l'Hermine.



Figure 24 : Vue aérienne de Pringy en 2000

Patrimoine de Pringy

❖ Patrimoine public et administratif

- **Mairie**

Le premier bâtiment qui abrita, au XVIII^e siècle, une école fut la petite maison au numéro 9 de la rue des Écoles. La classe était à l'étage, accessible par un escalier en bois. Il y avait une pièce avec un poêle, les enfants arrivaient avec leurs buches à l'école.



*Figure 25 : L'école au XVIII^e siècle au 9 rue des Ecoles
PNRGF*

Le développement de l'enseignement s'est ensuite intensifié au XIX^e siècle, la loi Guizot de 1833 rendant l'école primaire de garçons obligatoire. En 1835, un règlement applicable aux écoles de l'arrondissement de Melun paraissait avec au programme : instruction morale, religieuse, lecture, écriture, calcul, éléments de langue française, étude du système légal des poids et mesures, dessin, géographie et histoire. L'école déménagea au numéro 18 rue des Écoles. Cette maison accueillit également la mairie jusqu'en 1855 et la salle des gardes nationaux jusqu'en 1837 (ancêtres des sapeurs-pompiers).



*Figure 26 : L'école, la mairie et la salle des gardes nationaux réunis au XIXe siècle
PNRGF*

En 1854, la commune entreprit la transformation de la propriété Chagot en école, maison communale et logement d'instituteur. L'acquisition de la propriété, située place de la mairie actuelle, s'est faite par un échange entre la commune et Monsieur Chagot qui accepta de reprendre l'ancienne maison d'école estimée à 2 000 francs. Le 30 juillet 1854 à 12h, l'adjudication au rabais des travaux de la mairie (situé au numéro 18 de la rue des Écoles comme le presbytère) fut estimée à 4 043 francs. Monsieur Fauvet, instituteur à Pringy depuis 1852 fut le premier à occuper ces nouveaux locaux fréquentés par les enfants de Boissise-le-Roi. En 1867, le nombre d'élèves pour deux classes étaient de 88 élèves.

Avec moins de 500 habitants, les frais d'entretien d'une école et le paiement d'un instituteur étaient une charge importante pour la commune et pour les parents qui participaient. En 1843, le salaire minimum d'un instituteur était de 300 francs par mois. La mairie rejoignit également l'école à cet emplacement.



Figure 27 : Le bâtiment abritait l'école de 1855 à 1943
Maintenant la police municipale occupe les lieux
PNRGF

Aujourd'hui, il ne reste plus que le bâtiment qui a accueilli l'école et dont les locaux sont occupés par la police municipale. Au début, l'école avait des classes mixtes, puis ensuite, elle est devenue une classe de filles lorsque l'école fut construite sur l'avenue de Fontainebleau.



Figure 28 : Ancienne mairie-école de 1879 à 1975
Collection de M. Cerisier

Le 15 mai 1872, le Conseil Municipal de Pringy vota à l'unanimité l'instruction primaire gratuite à partir de 1873. Cette décision vit l'arrivée de nombreux enfants. Par conséquent, ce phénomène entraîna la construction d'une nouvelle maison d'école avec une mairie en 1879. Le bâtiment fut construit au numéro 93 avenue de Fontainebleau sur un terrain acheté au comte de Clermont Tonnerre, héritier du comte de Vaudreuil. La commune, avec le maire de l'époque, M. Dargent lança avec autorisation du Président de la

République. En 1822, le Conseil Municipal, pour se conformer à la loi sur l'enseignement primaire, émit le vœu que les emblèmes religieux disparaissent de la classe.



Figure 29 : Enfants jouant devant l'ancienne mairie-école
Collection de M. Cerisier

L'école primaire de l'avenue de Fontainebleau n'avait qu'une classe lors de sa construction. Le bâtiment s'agrandit avec le temps. En 1920, une nouvelle classe s'était ajoutée puis une troisième en 1943. Cette nouvelle construction a été fatale pour l'école devant la place de la mairie actuelle qui a été désertée car elle était devenue petite. Cet abandon a entraîné dans les années 1960 la destruction d'une partie des bâtiments. Des classes préfabriquées ont ensuite été installées à cette mairie-école. L'ensemble scolaire de l'avenue de Fontainebleau est, en 1994, totalement réaménagé et agrandi pour devenir le groupe scolaire Jean de la Fontaine que l'on connaît aujourd'hui. Le bâtiment de la mairie fut détruit en 2020.



Figure 30 : La mairie actuelle depuis 1975
PNRGF

La mairie, quant à elle, quitta l'avenue de Fontainebleau en 1975 pour emménager au « château » de Pringy. Propriété de M. Kuntz, cette demeure sera vendue à la commune pour 3,25 millions de francs dans la même année. Le maire de l'époque M. Jacques Boutard régla les problèmes administratifs et financiers liés à une telle opération en trois mois et acheta le domaine.

- **Le relais de poste aux chevaux de Ponthierry**

Situé dans le hameau de Ponthierry, hameau sur les deux côtés de la petite rivière École rattachée à la commune de Saint-Fargeau et à celle de Pringy, ce relais de poste se trouvait dans la partie de Ponthierry dépendant de Pringy. Il est attesté à cet emplacement depuis 1697. Avant, il se trouvait à Auxonnettes (partie de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry). Le relais de poste est un lieu où l'on pouvait échanger les chevaux appelés à convoier les plis et missives confiés au service de la poste aux lettres. Créés sous Louis XI pour le service du Roi, les relais ont été au cours des XVI^e et XVII^e siècles mis à la disposition du public. Les chevaux pouvaient être attelés aux malles-poste prioritaires mais aussi aux coches, carrosses puis diligences destinées à l'usage des voyageurs. Utilisé par ces voyageurs se rendant à Fontainebleau ou à Paris, leur voyage se faisait trois fois par semaine avant la révolution. Il coûtait neuf livres pour un voyage d'une journée. Sur cette voie circulaient diligences, chaises de poste, berlines du roi et des grands officiers de la couronne. Certains convois avaient un caractère particulier comme celui des forçats enchaînés qui se rendaient à pied au bagne de Toulon.



*Figure 31 : Ancien relais de poste
Avenue de Fontainebleau
PNRGF*

L'immeuble est toujours visible aux numéros 8 et 10 de l'avenue de Fontainebleau. Cet emplacement a été judicieusement choisi, placé à proximité du cours de l'École où pouvaient s'abreuver les chevaux et au bas de la rude montée qui pouvait nécessiter l'emploi de chevaux de renfort. Il existe encore en façade, au numéro 10, un cadran solaire avec cette devise « Sicut Ombra Fugit », ce qui veut dire « elle fuit comme l'ombre ».



*Figure 32 : Cadran solaire du relais de poste
Avenue de Fontainebleau
PNRGF*

Le relais était placé sous la responsabilité d'un « maître de poste », qualifié de « maître tenant les chevaux courans pour le service du Roy ». Ce maître de poste dépendait de la Maison du Roy et recevait une nomination officielle, un brevet de maître de poste. Ce dernier était attribué par le Directeur Général des Postes sous la Révolution, l'Empire et jusqu'à la disparition de cette fonction. Ils étaient des « privilégiés » sous l'Ancien Régime, le Roi leur accordait des faveurs comme la dispense de payer la « taille ». La consultation des actes paroissiaux de Pringy permet de retrouver les noms des maîtres de poste qui se sont succédé. Les plus connus sont la famille Duguet. Pierre Duguet (1710-1780) prit les fonctions de maître de poste le 14 février 1730. Il fut le premier représentant d'une lignée de maîtres de poste qui se succédèrent au relais pendant plus d'un siècle. Le dernier de cette famille, nommé au poste de maître de poste, fut Antoine-Etienne Duguet en 1810. Il a été maire de Pringy en 1799.

Le relais de Ponthierry était placé sur la grande artère routière menant vers le Midi de la France et avait une grande importance, sous la Révolution, en 1794, on pouvait y dénombrer 34 chevaux. Au cours des arrêts nécessaires aux changements des chevaux, les maîtres de poste pringiaciens furent amenés à côtoyer les grands de ce monde.

Lorsque la mise en service des chemins de fer amena le déclin de la poste aux chevaux, les maîtres de poste firent entendre leurs doléances. Antoine-Etienne Duguet eut certainement à émettre ses doléances auprès de son souverain. La fermeture officielle du relais intervint le 16 mars 1870. Il devint par la suite une ferme. Aujourd'hui, il abrite des logements.

❖ Patrimoine religieux et commémoratif

- L'église

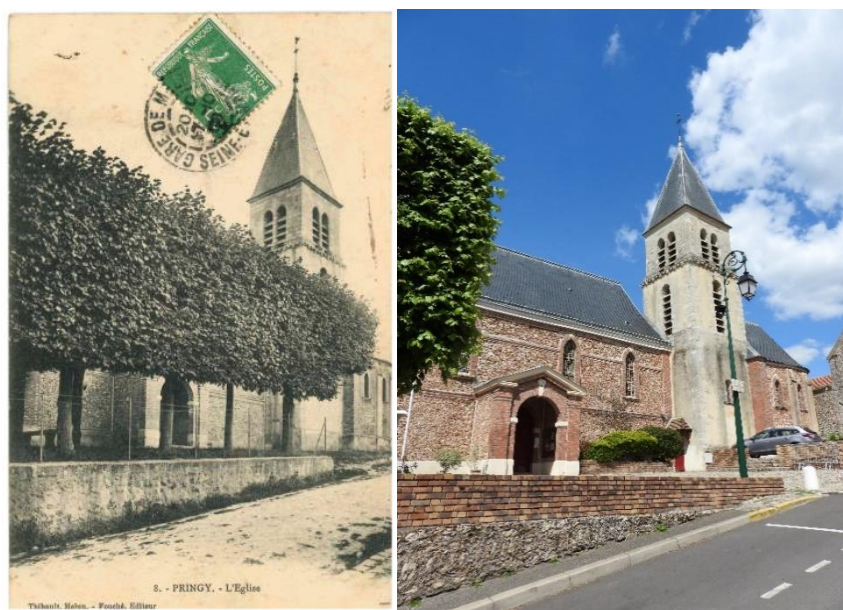


Figure 33 : Avant/Après
Eglise Notre-Dame de Pringy
Collection de M. Cerisier et PNRGF

Dans l'histoire de cette église, peu de choses nous sont connues. Nous savons que le 16 juillet 1906, le pape Urbain II donne l'église de Pringy à l'Abbaye de Saint-Martin des Champs de Paris. Elle fait alors partie de l'ordre de Cluny.

A la fin du XI^{ème} siècle, l'Église de Pringy était présente pendant la période d'architecture que l'on appelle romane. Olivier de Bergevin, architecte des Bâtiments de France, imagine qu'elle avait un chœur voûté en pierre et une nef couverte en bois comme une grange modeste ressemblant à une halle. Son plan était sûrement le plan de l'église actuelle à l'exception près de la chapelle ajoutée à la fin du XIII^{ème} siècle sur le côté sud du chœur pour abriter la vierge noire. Celle-ci a été ajoutée par les moines du prieuré. Cette chapelle a de très belles voûtes à nervures, reçues par des piliers à tailloirs et arcs brisés ; dans un mur, une piscine ornée de fleurs de lys y est présente ; aux clés de voûtes, un coq rappelant Saint-Pierre, patron de l'église et trois fleurs de lys, représentant les armes de France qui étaient également celles de Saint-Martin des Champs de Paris.

Au XIV^e siècle, on pose dans l'église un très beau carrelage en terre cuite. Il était émaillé, orné de fleurs, de fleurs de lys, ou bien encore d'oiseaux picorant des grains de raisin. Après plusieurs restaurations dont une très importante dans la seconde moitié du XVI^e siècle, est ajoutée au XVII^e siècle une nef. Au XVIII^e siècle, il est installé un autel pour la vierge et un autre pour Saint-Vincent, patron des vignerons.

Son clocher reçoit en 1663 une cloche baptisée Françoise Denise (la deuxième, baptisée Marie-Catherine en 1740, a été fondue pendant la Révolution) ainsi qu'une horloge depuis 1832. Pendant la Révolution, pour préserver la statue de la Vierge de la fureur populaire, certaines personnes la cachèrent sous la toiture du clocher. Après la Révolution, elle retrouva sa place dans la chapelle.

En 1866, sous le règne de Napoléon III, Mme Lebeuf de Montgermont, veuve du Sénateur Louis Martin Lebeuf, fit restaurer à ses frais l'église qui était apparemment au bord de la ruine. Les notions de restauration de l'époque n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. L'église romane fut alors transformée en église de style Napoléon III intérieurement et extérieurement. L'ancienne église disparaît sous le plâtre et, la sacristie, anciennement accolée le long de l'église entre le clocher et l'actuel porche, est rasée. Le clocher perd sa toiture à deux pans pour un clocher en pavillon avec ligne faîtière, la chapelle de la Vierge devient sacristie. La statue de la Vierge quitte la chapelle pour aller dans l'église.

En 1984, 120 ans après, l'édifice commençait à montrer des signes de désordres inquiétants. La municipalité a donc entamé une campagne de travaux nécessaire et urgente pour la consolidation et la maintenance du gros-œuvre (maçonnerie et couverture), campagne achevée en 1989 par la restauration du clocher. A la suite de ces travaux, il ne restait plus que l'intérieur de l'église à restaurer. Dans un état de vétusté et de délabrement avancé, notablement dégradé et dénaturé par des restaurations successives mal faites, l'intérieur de l'église a été restauré en 1997.

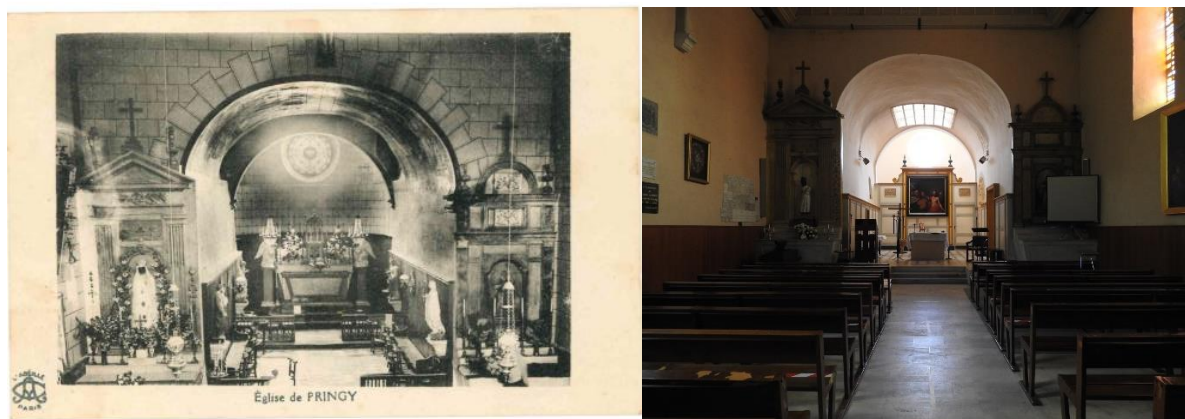


Figure 34 : Avant/Après, L'intérieur de l'église de Pringy, Collection de M. Cerisier et PNRGF

À l'intérieur, l'église renferme un patrimoine historique dont plusieurs sont classés monuments historiques. La chapelle possède un monument funéraire de Messire Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière de Jonville, mort en 1592. Noblement titré, il fut ambassadeur de Charles IX en Angleterre. Ce monument sculpté et gravé, en pierre et marbre noir date du XVe siècle. Dégradé lors des évènements de 1789, il a fait l'objet d'un classement dès 1906. Une plaque mémorielle en pierre blanche gravée datée de 1635, faisant référence à la famille Avenat, est présente dans la chapelle. Sur cette plaque, il est écrit les noms de Pierre Avenat et de son épouse, laboureurs à Pringy, morts en 1590 ainsi qu'Etienne Avenat, marchand et bourgeois de Paris, grand restaurateur et bienfaiteur de l'Église de Pringy au XVIIe siècle. La chapelle a également une dalle funéraire gravée à l'effigie de la Mère d'un Prieur de Pringy, morte en 1284. Cette belle dalle funéraire en pierre est dressée sur une paroi de la chapelle. Elle est classée depuis 1938.



Figure 35 : A gauche, le monument funéraire de Messire Michel de Castelnau ; au centre, la plaque mémorielle en pierre blanche sur la famille Avenat et à droite, la plaque funéraire à l'effigie de la mère d'un Prieur
PNRGF

Dans la nef de l'église se trouve une Vierge à l'Enfant, dite Vierge Noire de Pringy, placée au-dessus du retable gauche de la nef. Datant du XVe siècle, elle est en bois peint et a été mutilée. Elle est classée depuis 1938. Un panneau en albâtre figure aussi dans la nef. Représentant le couronnement de la Vierge Marie par la Trinité, cette œuvre est originaire de Nottingham du XVe siècle, elle est classée depuis 1938. Elle est placée dans une vitrine protégée dans le lambris du chœur.



Figure 36 : A gauche, la statue de la Vierge Noire et à droite, l'œuvre du couronnement de la Vierge Marie par la Trinité PNRGF

Plusieurs œuvres picturales remarquables décorent les murs de la nef et de la chapelle dont deux sont classées. Sur le mur droit de la nef, le tableau « Immaculée Conception » est une toile peinte de 3 m x 2 m représentant la Vierge en assomption, entourée d'anges et des donateurs. Cette œuvre est estimée du XVIII^e siècle, copie de Murillo et, semble avoir fait l'objet d'une donation à la commune lors du second Empire. Elle est classée depuis 1977.

Au fond du chœur de l'église, dans la cloison-retable, le tableau « L'incrédulité de Saint Thomas » est une toile peinte de 1,70 m x 1,70 m, estimée du XVII^e siècle. Le tableau représente Saint Thomas touchant la plaie du Christ entouré d'apôtres. L'œuvre a été classée en 1977 et restaurée en 1999.

- **Cimetière**



Figure 37 : Le cimetière
PNRGF

À l'origine, le cimetière de Pringy se trouvait autour de l'église. Depuis 1832, la rue du Ponceau abrite, le cimetière de la commune, sur un terrain donné par Messieurs Maréchal et Baron. Parmi les tombes anciennes, on peut remarquer celle de Marie Jamet de Kergouet, mère d'Adolphe Billault, ministre de l'intérieur de Napoléon III qui offrit, pour la décoration de l'église, le très grand tableau de l'apparition de la Vierge immaculée.

Comme expliqué précédemment, lors de la dernière guerre, le cimetière fut le théâtre de gestes de résistance. Un avion américain fut abattu par la défense allemande et s'écrasa dans les bois de Montgermont.

- **Presbytère**

Le presbytère a occupé, en premier, la maison au numéro 18 rue des Écoles jusqu'en 1926.



Figure 38 : Le Presbytère
PNRGF

À partir de cette date, il occupe la maison au numéro 16 rue de l'Église. En 1907, en raison du climat anticléricale lié aux débats engendrés par la loi de séparation des Églises et de l'État, il est demandé au curé de l'époque, l'abbé de Casanove, d'acquitter un loyer de 270 francs pour la maison qu'il occupe rue des écoles. Le loyer est peut-être modeste mais selon le conseil municipal « l'immeuble n'est pas en très bon état et en outre, il n'y a pas de possibilité de le louer plus avantageusement ». Avec le temps, la situation ne s'améliore pas ; aussi, quelques paroissiens aisés, dont Mesdames Lestiboudois et Dubonnet, décident de construire pour leur curé une

habitation décente, au numéro 16 de la rue de l'église et de rendre la paroisse, par le biais de l'association diocésaine, propriétaire de la cure.

- **Monument aux morts**



Figure 39 : Avant/Après, Le monument aux morts devant l'ancienne mairie-école et aujourd'hui, à côté de l'église
Collection de M. Cerisier et PNRGF

En 1921, le monument de Pringy fut érigé devant la mairie, qui faisait aussi office d'école. En 1960 toutefois, le monument fut déplacé non loin, sur la place Abbé Laurent, à côté de l'église.

Le monument de la commune se compose d'une stèle en marbre blanc, sur laquelle sont inscrits les noms entiers des soldats tombés au front. Au-dessus de ces noms, on peut lire « la commune de Pringy à ses enfants morts pour la France ». Elle est surmontée par une statue de poilu, équipé (casque et capote) et armé. Il se tient droit, parallèlement à la baïonnette sur laquelle il pose ses mains. Il regarde droit devant lui, vers l'horizon. Sa posture et son attirail sous-entend un monument qui se veut patriotique. Le monument est dans une zone herbacée et fleurie.



Le monument doit commémorer et sacraliser la mémoire de tous les citoyens de la commune morts au combat. Des ajouts ont ainsi été réalisés sur ce témoin de pierre, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En témoignent les noms inscrits sur le côté gauche de la stèle. Sont également présents les morts de la guerre d'Indochine (1946-1954). On observe l'ajout d'une petite plaque commémorative, à l'occasion du demi-centenaire de la Première Guerre mondiale (1968). Il y est inscrit : « reconnaissance à nos poilus 1918-1968 ».

❖ Patrimoine lié à l'eau

La ressource en eau a toujours été un élément indispensable de la vie quotidienne et représente un facteur déterminant de l'implantation d'un village. Le patrimoine lié à l'eau de Pringy montre l'importance et la place de l'eau dans la commune.

• Les moulins

Depuis l'antiquité, les moulins à eau sont utilisés pour convertir la force des éléments naturels en énergie mécanique afin de réduire le blé en farine, base de l'alimentation humaine depuis des siècles. Dans le Gâtinais des moulins à eau sont construits en grand nombre au bord des rivières, et l'École ne fait pas exception. En effet, en aval de Milly-la-Forêt, le débit de la rivière est suffisant pour que son exploitation soit efficace et plusieurs de ces bâtiments s'alignent sur ses rives.

À Pringy, il existait trois moulins. Ils ne sont plus aujourd'hui en fonction mais la plupart des bâtiments sont encore présents.

- Le Vieux Moulin

Situé près du cimetière, du parc du château et de l'église, il s'intègre dans le village.

Avant, à cet endroit, la rivière servait à actionner une scierie. Ce moulin a l'apparence d'une maison de village avec au bord de la route le gazouillis de l'eau s'engouffrant sous un pont avant d'entrer dans le parc municipal. Implanté au numéro 18, il appartenait au prieuré Notre-Dame de Pringy dépendant de l'Abbaye de Saint-Martin-des-Champs de Paris jusqu'en 1786.

Aujourd'hui, le moulin n'est plus en fonction. Le seul bâtiment encore présent a été transformé en appartement.



Figure 40 : Avant/Après
Le Vieux Moulin
Collection de M. Cerisier et PNRGF



- Le moulin de Montgermont dit de Montlouis

Ce dernier est très ancien. Une mention en est faite, par le meunier dans un texte de 1769, le seul qui existe encore de nos jours.



Figure 41 : Avant/Après
Le moulin de Montgermont
Collection de M. Cerisier et PNRGF



Il se situe près d'une grande étendue boisée appelée Bois Seigneur et en aval d'une pièce d'eau considérable, d'environ 50 m sur 1 000 m, qui n'est autre que l'ancien lit de l'École recreusé avant pour créer cet étang à la vie biologique riche. Ce lieu est classé en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), à l'inventaire établi sous l'égide du Muséum national d'histoire naturelle.

Le moulin faisait partie d'un ancien hameau disparu, du nom de Montlouis, au cœur de l'ancien domaine de Montgermont. Il se trouve sur la commune de Pringy et fait partie d'une exploitation agricole. À une époque assez récente, il faisait passer l'eau par une turbine horizontale qui fournissait

l'énergie. L'aménagement du fond de « coursier » a laissé une forme cylindrique où quelques poissons viennent.

- Le Moulin de Lourdeau dit de Bourquin

Il date de 1828, comme le dit l'ordonnance royale du 25 mai 1828 : « Extrait de l'ordonnance royale du 25 mai 1828, qui autorise le Sieur Patin, propriétaire à Ponthierry, à établir un moulin sur ses propriétés, lieu-dit de la vallée de Lourdeau, et faire un pont à ses frais et entretiens sur le gué du chemin de Pringy à Ponthierry que la rivière d'Ecole traverse, dont le détail suit ». L'ordonnance se termine comme suit : « La construction du dit pont devra être entièrement achevée avant que le Sr Patin puisse faire, pour la mise en activité de son moulin, aucune retenue qui fassent refluer les eaux dans le gué du

chemin. Le sieur Patin demeurera chargé à perpétuité de l'entretien du dit pont et de ses abords en bon état, ainsy que ceux qui deviendraient dans la suite à ses droits ».

Il se situe au numéro 21 de la rue de Lourdeau. Il ne reste presque rien de son passé. La roue n'est plus là, seul l'endroit où elle était fixée est encore un peu visible.



Figure 42 : Le moulin du Lourdeau
PNRGF

- **Les lavoirs**

À la suite de la prise de conscience des principes d'hygiène et au développement économique des campagnes, le XIXe siècle est marqué par la construction de lavoirs dans la plupart des villes et villages. En effet, l'utilisation indifférenciée des points d'eau est pointée comme la source de l'insalubrité publique ce qui justifie la construction de structures dédiées au lavage du linge. Les lavoirs sont donc des lieux profondément fonctionnels mais jouant un rôle social central dans la vie communautaire en permettant la rencontre des femmes du village et la diffusion des informations. La commune de Pringy possède trois lavoirs publics qui existent toujours.

- Le lavoir de l'église



Figure 43 : Le lavoir de l'église
PNRGF

Le plus ancien des lavoirs se trouve à côté de l'église. Dans un renforcement, il est peu connu des habitants. La première mention que nous avons de ce lavoir est le 7 juin 1816 : un marché de 65 francs est passé entre Gaspard Chansardon, maçon, et M. le marquis de Gontaut Biron, maire de l'époque, pour la réparation de ce lavoir.

Ensuite, de nombreux travaux lui ont permis d'arriver jusqu'à nous.

Ce lavoir, situé sur une source, réduit à un espace rectangulaire coincé entre l'église et d'autres bâtiments, se présente à ciel ouvert. Avant la Révolution et même au XIXe siècle, la plupart des lavoirs n'étaient pas couverts. Pour y accéder, un petit passage sans caractère donnant dans la rue de l'église était autrefois clos par une grille. Le bac, plutôt petit, se remplissait grâce à l'eau d'une source peu active par moment. Aujourd'hui, il n'y a plus de retenue d'eau, un filet circule entre les pierres. Ce lavoir se trouve à quinze mètres au-dessus du niveau de la rivière située à environ cent mètres de distance.

- Le lavoir du Ponceau



Figure 44 : Avant/Après
Le lavoir du Ponceau
Collection de M. Cerisier et PNRGF



La première mention de ce lavoir est apparue le 16 septembre 1841. Il est mentionné que, le lavoir doit être construit par M. Leboeuf, propriétaire de Montgermont, en échange de la permission de changer la direction d'une portion du chemin conduisant du moulin de Montgermont au chemin vicinal de Pringy à Brinville.

Il a connu de multiples réparations au fil du temps. En 1900, une vanne est mise pour élever l'eau. En 1934, un plancher mobile est installé. En 1965, une réparation complète de la toiture est réalisée, suite à des dégradations volontaires. Par la suite, ce lavoir a été entièrement restauré, et la placette qui lui fait face aménagée pour en faire un lieu agréable de promenade.

Ce lavoir est sur la rivière École, non loin

d'un pont au bord de la route qui vient du cimetière. Il est en plein cœur de ville, dans le creux de la vallée.

- Le lavoir du Lourdeau

Sa construction fut acceptée le 13 août 1881 grâce à l'obtention d'une parcelle de 4 ares offerte par M. Hubert Cariot, propriétaire à Ponthierry (hameau de Pringy). Le 30 mai 1882,

il a été décidé qu'il serait construit dans le courant de l'année pour la somme de 1 368,44 francs.

En 1911, des travaux urgents sont effectués pour une somme de 1700 francs. Aujourd'hui, il a été restauré par la municipalité et la placette attenante a été, aménagée.



Figure 45 : Le lavoir du Lourdeau
PNRGF

Certains habitants de Pringy possédaient des lavoirs personnels. Ces derniers se trouvaient dans la rue de Lourdeau. Dans cette rue, de nombreux commerçants de l'avenue de Fontainebleau possédaient un terrain avec un lavoir où chaque semaine « ils venaient rincer leur lessive dans l'eau claire de ce ruisseau ». Aujourd'hui, il n'en subsiste que trois. De taille assez modeste, l'un de ces trois lavoirs personnels est un lavoir-château d'eau. Il permettait d'acheminer l'eau dans la propriété.



Figure 46 : Le lavoir château d'eau
PNRGF

- **Puits**



Figure 47 : A gauche, puits encastré dans le mur ; à droite, puits à margelle avec poulie
PNRGF



Figure 48 : Pompe à bras
PNRGF

Plusieurs puits publics ou privés ont été identifiés sur la commune. Ils assuraient l'approvisionnement en eau indispensable aux hommes et aux animaux. Les puits sont des biens répondant à des besoins particuliers. On les trouve donc à proximité des habitations. Les matériaux de construction de ces puits sont ceux que l'on trouve localement. Il y a différents puits : encastré dans le mur pour le puits public, à margelle avec poulie ou bien accompagné d'une pompe à bras.

❖ Patrimoine lié à une activité économique



Figure 49 : Vue pittoresque de l'Eglise
Collection de M. Cerisier

L'activité principale du village était l'agriculture et la viticulture. À ce titre, nous avons identifié un certain nombre de fermes de taille plus ou moins importante mais aussi des caves.

Dans la monographie de la commune de Pringy faite par M. Fauvet, en 1889, on y apprend que Pringy cultivait tous types de céréales : blé,

seigle, orge, escourgeon, avoine. La commune possédait également des prairies artificielles et quelques prairies naturelles, grande extension donnée à la culture de la pomme de terre. Beaucoup de légumes y étaient cultivés. Pringy n'élevait pas de bétail, si ce n'est quelques veaux pour la boucherie chez les cultivateurs. L'engraissement des moutons se faisait à certaines périodes de l'année. Il y avait quelques chèvres, beaucoup de lapins, peu de volailles et presque pas d'abeilles. Les chevaux de travail étaient présents pour les exploitations agricoles. Il y avait très peu de bœufs. Le commerce était local à part celui des produits agricoles et horticoles qui s'écoulaient sur les marchés de Melun, Corbeil et Milly.

• Patrimoine viticole

Pringy a un passé viticole qui était florissant. La présence de nombreuses caves à Pringy nous rappelle ce passé lointain. La vigne est présente en France depuis très longtemps. En effet, après la conquête romaine, la vigne, partie des bords de la Méditerranée, conquiert toute la Gaule. Vers l'an 400, elle est présente sur tous les coteaux de Seine, d'Auxerre à Lutèce. Très vite, les grandes abbayes et les domaines royaux aux plus petits seigneurs, tous créent leurs vignobles. Autour de Paris, séjour favori des rois puis capitale, se développe la première région productrice du royaume. L'appellation (déjà contrôlée en 1416) des « Vins de France », les plus recherchés du royaume, s'étend jusqu'à Sens où commencent ceux de Bourgogne. Les vignobles sont proches des cours d'eau qui facilitent l'écoulement d'une production très appréciée vers Paris, gros consommateur, la riche Normandie et l'Europe du Nord. À la fin du Moyen-âge, « vigne sur les coteaux et blé sur les plateaux » font la richesse de l'Île-de-France. Nous pouvons penser que la présence

de la vigne sur Pringy doit dater de la présence de l'abbaye de Saint-Martin des Champs pour son rattachement avec le prieuré, aux alentours du XI^e siècle. Dès le XV^e siècle, les fameux vins blancs du vignoble « parisien » perdent leur renommée. Pour répondre à la demande parisienne, la vigne gagne les plateaux et on augmente la production des vins rouges de basse qualité. À Pringy, les vins produits étaient le Bourguignon noir et blanc, le Meunier, le Samoreau, le Morillon noir et gris, le Veray, la Rochelle, le Meillier, le plant de lune, le noir d'Espagne et le Teinturier. Ce vin était principalement destiné à la consommation personnelle. Il était également bu aux auberges près du relais de poste : au Lion d'Or, à l'Ecu de France et au Grand Cerf.

Au XVII^e siècle, la vigne est encore présente à Pringy car le parc, attenant au prieuré, comprenait des bois, quelques arpents de vignes et de prés, et deux petites fosses à poissons.

A la veille de la Révolution, Pringy et Montgermont avait une surface totale d'occupation des sols de 418 ha dont 206 ha de labours, de 56 ha de vignes, de 23 ha de prés et 190 ha de bois. En 1780, Pringy possède 57 ha de vignes ; en 1809, 50 ha ; en 1836, 40 ha ; en 1878, 18 ha et enfin, en 1900 plus que, 5 ha de vignes. Cette diminution des hectares de vignes au fil des décennies est due d'abord aux attaques du mildiou et de l'oïdium au milieu du XIX^e siècle qui ravagèrent les plantations. En 1887, l'avènement du chemin de fer permit d'acheminer avec facilité les vins de Bordeaux et de Bourgogne d'une qualité supérieure. Delà, cette concurrence entraîna la régression de la production Francilienne. Vers 1900, le phylloxéra, minuscule puceron arrivé des États-Unis donna le coup de grâce au vignoble en s'attaquant aux racines et en suçant la sève. L'industrialisation et l'urbanisation galopante amènent le déclin des vignobles de nos régions. La production du vin devient alors anecdotique.

Des origines jusque vers 1850, le calendrier du vigneron est très chargé et n'a guère varié. Il n'y a pas de récolte sans un travail incessant. Au départ, il faut défricher, épierrer, planter de simples boutures espacées. On mélange les cépages pour se garantir contre les aléas du climat. Femmes et enfants sarmentent après la taille² et échenillent³ en mai. Contre les parasites, on mène aux vignes poules ou dindons. Chaque pied est soutenu par un échalas. Les ceps, sont renouvelés par « provignage » (une forme de marcottage). Tonneliers, vanniers, charrons et forgerons fabriquent sur place tout le matériel nécessaire.

² Elles ramassaient les sarments après la taille de la vigne. Le sarment est le rameau vert que la vigne pousse chaque année. Les sarments sont les vecteurs de la sève destinés aux organes de la vigne.

³ Elles devaient se débarrasser des chenilles.

Enfin, les vendanges réunissent tout le village : après la vigne, c'est le pressoir, la cave ou le cellier qui mobilisent toutes les énergies jusqu'au premier verre de vin nouveau.

Lorsqu'arrivait l'été, dans toutes les paroisses de la région, la communauté villageoise choisissait un ou deux de ses membres pour veiller sur les prochaines récoltes : garde-blés ou « messier » sur les terres à « grains », garde-vignes sur les terres des coteaux. La plupart du temps, leur travail consistait à faire quelques rondes, de jour et de nuit, armés d'un bâton symbolique, emblème de leur fonction. Il leur arrivait de courir après de petits grappilleurs ou de chasser quelque troupeau en maraude. Mais leur rôle n'était pas sans danger, comme en témoigne, la mésaventure survenue à François Chumeau, l'un des gardes-vignes de Pringy, en 1776. Le 9 octobre, il comparait devant le prévôt de Montgermont : « il rend plainte et fait rapport que le 8 du mois, [...] faisant sa ronde, près des vignes appartenant à la veuve Clément, aboutissant sur le grand chemin de Paris à Fontainebleau, vint, sur les neuf ou dix heures du matin, un homme ayant une veste bleue, autant qu'il peut s'en souvenir. Lequel homme vêtu en bleu se détourna du grand chemin qu'il tenait, vint à la pièce [...] et y cueilli une grappe de raisin ; [...] le compareur vint sur ce particulier, en lui disant qu'il n'était pas permis de cueillir le raisin, qu'il était obligé de s'y opposer, qu'il fallait qu'il paya cinq sols pour l'amende. Le dit particulier refusa d'abord. Le compareur [...] voyant ce refus, fut nécessité de se saisir de son chapeau ; le particulier paya cinq sols pour l'amende et son chapeau lui fut rendu. Aussitôt, survint une voiture qu'on appelle gondole, attelée de quatre ou six chevaux, qui s'arrêta vis-à-vis ; le cocher qui la conduisait descendit de son siège, vint sur le comparant et lui arracha son bâton de garde-messier. Une personne, vêtue d'un habit galonné, qui était dans la voiture en descendit, ainsi que plusieurs domestiques qui étaient derrière. Tous ensemble vinrent sur le comparant ; la personne vêtue de l'habit galonné se jeta sur lui, lui donna plusieurs coups de pied et de poing et le maltraita beaucoup de façon qu'il en fut dangereusement blessé à la main droite et ressent des douleurs au bas-ventre où il y a reçu plusieurs coups de pied. Antoine Desbrosses, messier avec lui, étant venu à son secours, les particuliers inconnus se sont jetés sur lui pour lui ôter son bâton, ce à quoi ils n'ont pu parvenir. Le comparant et son camarade, s'étant débarrassé de tous les dits particuliers inconnus, furent à Ponthierry pour avertir la maréchaussée. Ce que voyant, les dits inconnus remontèrent tous dedans et derrière la voiture et en ont dirigé la conduite du côté de Fontainebleau avec toute la diligence possible. Le comparant et son camarade s'étant enquis au nommé Gameau de Pringy s'il connaissait cette livrée, il

répondit que c'était celle du Comte de Saint Germain, ministre de la Guerre. »⁴. Le malheureux François Chumeau est tombé sur la mauvaise personne. Le comte de Saint Germain (1707-1778), ministre de la Guerre de Louis XVI, était renommé pour son mauvais caractère et son goût pour la méthode forte. Il était l'auteur d'un vaste plan de réforme de l'armée, il y avait introduit la discipline à la prussienne et les châtiments corporels.

- **Patrimoine agricole**

Avec la forte urbanisation que Pringy a connue à partir des années 1970, de nombreuses petites fermes qui composaient son paysage ont été morcelé en différentes propriétés. Il est alors difficile aujourd'hui de savoir où elles se trouvaient. Cependant, la consultation du plan cadastral napoléonien nous montre, dans la disposition et la forme des bâtiments, où elles se trouvaient. La plupart des fermes se situaient dans la rue du Centre, rue de l'église, rue des Écoles ainsi que dans la rue de Montgermont.

- Fermes de subsistance



Figure 50 : Ferme de subsistance
PNRGF

Dans la partie ancienne de Pringy, dans son bourg, quelques fermes dites de subsistance ont été identifiées, comme celle sur la photo ci-contre. Elles sont particulièrement représentatives du patrimoine du Gâtinais français.

Elles se composent d'un seul bâtiment dans lequel on trouve une pièce à vivre et une partie fonctionnelle plus ou moins

grande. Cette dernière pouvait être composée d'une étable et d'une grange.

⁴ Archives départementales de Seine-et-Marne. Justice et prévôté de Perthes. 2 Bp 4447.



Figure 51 : Ferme à deux bâtiments
PNRGF

Les fermes un peu plus grandes peuvent avoir deux bâtiments : un bâtiment qui donne sur rue et un bâtiment qui donne sur une cour relativement petite, comme celle sur la photo ci-contre. Au-delà de ces deux bâtiments principaux, on peut apercevoir dans certains cas des annexes.

Les dernières fermes de subsistance disparaissent dans les années 1950/1960. Aujourd'hui la physionomie et la fonction de ces fermes évoluent énormément. Ainsi, les greniers destinés à l'origine au stockage du foin sont aménagés en pièces à vivre, des lucarnes sont installées, des baies sont créées, etc.

o Ferme de bourg



Figure 52 : Ferme de bourg
PNRGF

De taille plus importante que les précédentes, ces fermes sont dédiées à la production comme celle sur la photo ci-contre. Elles étaient en mesure de cultiver entre 30 et 50 ha et s'organisaient autour de plusieurs bâtiments. On pouvait y retrouver une étable, une écurie, une charretière et des granges.

Le logis était en général au fond de la cour. Cet emplacement

permettait aux habitants de surveiller la cour. Il était le véritable cœur de la ferme.

De l'extérieur, les bâtiments sont la plupart du temps aveugles. L'absence d'ouvertures vers l'extérieur démontre les préoccupations de sécurité des habitants.

- Le patrimoine lié à une activité commerciale



La plus ancienne boulangerie
de Pringy, avenue de
Fontainebleau

Figure 53 : Avenue de Fontainebleau
Collection de M. Cerisier

Si aujourd'hui, beaucoup d'anciens commerces ont disparu de la ville. Pringy a eu tout au long de son histoire des commerces qui ont rythmé la vie de la commune. Peu de sources racontent l'histoire des commerces dans cette ville. Nous savons qu'au cours de la Seconde Guerre mondiale, Pringy comptait 732 habitants. Le commerce local était constitué de quatre épiceries (deux en haut et deux en bas dans l'avenue de Fontainebleau) : une boulangerie (tenu par M. Redon), un boucher (M. Leroy), un coiffeur (M. Bray) et un cordonnier (M. Scarbeck). Mme Maman tenait l'entreprise de charbon en l'absence de son fils, prisonnier.



Figure 54 : L'ancien café/épicerie
Collection de M. Cerisier

Pringy a connu aussi un café/épicerie sur la place devant la mairie actuelle dont le bâtiment a brûlé il y a quelques années. Jusqu'à la deuxième partie du XXe siècle, la rue

du Centre était très animée. Celle-ci abritait deux épiceries : une au numéro 2 et une autre au numéro 20. Ces épiceries jouxtaient un bar et une grande salle où leurs propriétaires organisaient des bals.



Figure 55 : L'ancien café/tabac au 20 rue du Centre
Collection de M. Cerisier

Les premières séances de cinéma au XXe siècle entre les années 1930 et 1950 eurent lieu au numéro 20 rue du Centre organisées par Monsieur Raymond Lapiere.

Autour du relais de poste, de nombreuses auberges se sont installées que la lecture d'un document de 1771 décrit : « l'image de Saint-Pierre, l'image de Saint-Eloi, le vieil Gaudet ou encore l'Ecu de France dans la cour de laquelle la chapelle Notre-Dame du Bon Secours fut construite en 1715 avec le produit d'une collecte des habitants. » De nombreux hôtels-restaurants se sont également installés autour de ce relais de poste.

❖ Patrimoine domestique

Bien que les activités agricoles aient dominé les campagnes pendant plusieurs siècles, de nombreux bâtiments présentent des fonctions domestiques. Composé de plusieurs types de maisons, ce patrimoine domestique comprend aussi bien les maisons rurales, que les maisons de bourg, les maisons bourgeoises ou encore les villas. Il se distingue par sa fonction, sa volumétrie, ses matériaux de construction, son décor mais aussi sa période de construction.

Les parties les plus anciennes de la ville sont localisées dans le centre autour de la mairie correspondant aux rues des Écoles, du Centre, de l'Église et de Montgermont.

A partir de la fin du XIXe siècle, Pringy connaît une forte urbanisation avec l'apparition des pavillons et des villas sur l'avenue de Fontainebleau et la rue de Lourdeau.

- **Maisons rurales**



Figure 56 : Maison rurale
PNRGF

La maison rurale correspond à la typologie de patrimoine domestique la plus modeste. Composée d'un unique rez-de-chaussée dédié à l'habitation, les combles sont quant à eux, destinés aux activités agricoles. Le grenier sert alors à entreposer des produits agricoles comme du foin par exemple. L'accès au grenier se fait par une échelle ou, dans quelques rares cas, par un escalier de pierre

construit à l'extérieur de la structure. Souvent la maison est associée à une cave permettant le stockage du vin ou des denrées alimentaires. L'accès se fait alors par une petite descente de cave située dans une cour partagée ou non avec les habitations voisines.

L'intérieur de la maison est tout aussi simple que l'extérieur, avec une pièce de vie et une pièce de repos dans la plupart des cas. Les façades sont arrangées selon des principes purement fonctionnels et sans recherche d'une esthétique particulière. Les ouvertures sont discrètes et peu nombreuses. Leur type dépend de la pièce dans laquelle elles aboutissent. La salle de vie sera percée d'une unique fenêtre tandis qu'une grange le sera d'une grande porte charretière dans le but de permettre le passage des engins agricoles. La toiture en tuiles plates est à deux versants en découvrant le pignon. Les murs sont composés de moellons de meulière avec des chainages de grès provenant des carrières voisines.

Souvent alignées sur la rue, elles sont accompagnées de petites cours délimitées par des constructions annexes, comme un puits ou une remise, faisant office de dépendances.

- **Maison de bourg**

Les maisons de bourg apparaissent vers la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. La maison de bourg se concentre dans les cœurs de bourg ou de hameau et a pour fonction l'habitat. Les façades sont généralement organisées en travées ou de façon symétriques, traduisant l'usage unique du bâti et de la volonté des propriétaires d'afficher leur position



Figure 57 : Maison de bourg
PNRGF

sociale. La disposition des ouvertures et l'ornementation du front bâti témoignent d'une volonté d'esthétisme des habitants. Elles possèdent dans tous les cas un étage et des combles destinées à l'habitation. Quant au rez-de-chaussée, il est parfois consacré à une activité commerciale.

Rarement isolées, elles sont souvent alignées le long de la rue, créant alors un front bâti continu interrompu par quelques murs de clôture et des bâtiments disposés en pignon sur rue. Le jardin et la cours sont alors disposés derrière le bâtiment et sont souvent partagés par les différentes maisons. La toiture est en tuiles plates à deux versants découvrant le pignon.

• Pavillons



Figure 58 : Pavillon
PNRGF

Les pavillons antérieurs à 1950 sont nombreux à Pringy. Ils sont tous présents dans l'avenue de Fontainebleau et dans la rue de Lourdeau. Généralement formés d'un unique rez-de-chaussée construit sur un plan rectangulaire, les plus imposants présentent un étage en plus. Les façades sont systématiquement enduites avec des enduits colorés, expression des volontés esthétiques des propriétaires. La toiture est généralement formée par un toit de tuiles à emboîtement avec une saillie de rive accompagnée d'aisseliers. Implantés en milieu de parcelle, les pavillons sont entourés d'un vaste jardin, caractéristique du phénomène de périurbanisation et répondant aux attentes des

citadins cherchant le calme de la campagne.

Comme les villas, l'idée de mise en valeur du bâti est fondamentale. La construction peut alors être surélevée pour la rendre plus imposante par exemple. Certains pavillons sont

aussi accompagnés de jardins très travaillés participant à la mise en scène de la construction.

- **Demeure bourgeoise**

Les maisons bourgeoises sont de grandes demeures uniquement résidentielles aux dimensions imposantes et à l'aspect soigné servant à montrer la puissance des propriétaires du lieu.

Elles sont construites sur des plans carrés ou rectangulaires en retrait de la rue avec un étage habitable en plus des combles, elles aussi aménagées dans bien des cas. Les façades sont

organisées en travée en respectant une certaine symétrie dans le but d'augmenter l'esthétisme de la construction.



Figure 59 : Maison bourgeoise
PNRGF

Plusieurs éléments viennent les différencier des villas. Leur construction est généralement plus ancienne et leur aspect architectural est également différent. Même si la volonté esthétique des maisons bourgeoises est affirmée, leur aspect est plus sobre que celui des villas et reprennent certains codes des maisons rurales. Les façades sont plus épurées et présente peu de relief. La brique n'est généralement pas présente. La toiture est souvent d'aspect relativement sobre et les éléments décoratifs comme les épis de faîtage ou les crêtes de toit sont généralement absents.

- **Villas**



Figure 60 : Villa
PNRGF

À Pringy, les villas apparaissent au début du XXe siècle. Les villas commencent à apparaître dans le Gâtinais dans un contexte de développement de la villégiature. Grâce au développement du réseau de chemin de fer en périphérie de Paris, les campagnes sont beaucoup plus faciles d'accès pour les riches parisiens

cherchant à passer la fin de semaine au grand-air.

Ces demeures, dédiées exclusivement aux besoins domestiques, sont aussi le reflet du statut social des propriétaires. Seules les familles les plus aisées peuvent se permettre de construire une maison en campagne qu'elles n'occuperont qu'occasionnellement. Les villas se caractérisent donc par une architecture beaucoup plus originale et un soin particulier porté à la façade, sans aucuns liens avec des besoins pratiques. Les détails architecturaux ne sont pas les seuls éléments à embellir les villas et la mise en scène de la construction est toute aussi importante. Leurs alentours sont traités de façon à mettre en avant la demeure, en la rendant plus imposante ou en la dissimulant en partie pour la découvrir sous un angle précis.

Parfois enduite totalement, la plupart des villas laissent apparaître des moellons de meulière sur une partie de la construction. Le rocaillage est parfois utilisé pour embellir les enduits. Les briques sont massivement utilisées en encadrement d'ouvertures ou en modénature. Les toitures sont généralement à deux pans de tuiles mécaniques avec une saillie de rive ornée d'aiseliers et de tuiles décoratives. Certaines toitures sont ornées d'épis de faîtage, de crêtes de toit ou de demi-croupes.

- **Patrimoine monumental**

- Le Château de Montgermont

L'origine de la seigneurie de Montgermont remonte au Moyen-âge. Fin XVIII^e siècle, le château présente encore en partie son aspect médiéval et le parc se compose de bois et de grandes allées.

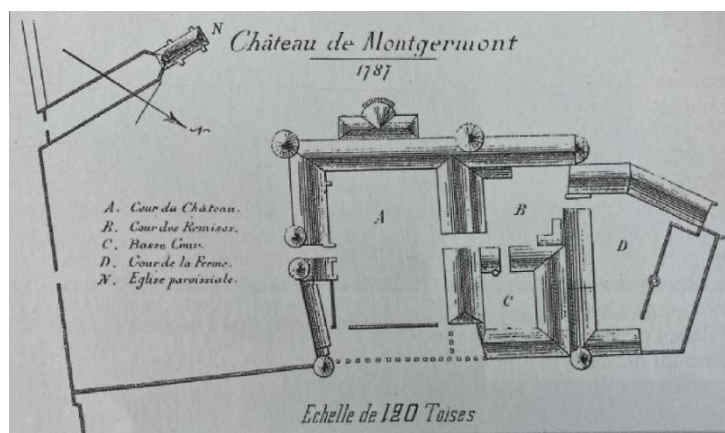


Figure 61 : Plan du château de Montgermont en 1787
Archives départementales de Seine-et-Marne

Les premiers grands aménagements sont opérés pour Jean-Armand de Gontaut-Biron et son épouse Marie-Joséphine de Palerme qui hérite du domaine de Montgermont à la mort de son père en 1786. L'aile droite et deux tours du château sont démolis. Ils chargent Soufflot le Romain

(neveu de Soufflot⁵) de ces travaux, du décor intérieur et des meubles. Il aménage également un jardin d'hiver de 18 m de long sur 7,5 m de large, attenant à la nouvelle chambre à coucher de la marquise de Gontaut-Biron. Le dessin de l'architecte pour ce jardin d'hiver, conservé au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, montre un aménagement irrégulier, comme un jardin anglais en miniature. Dans le parc, la tradition veut que la fabrique située près de la rivière, dite le temple de l'amour, ait été construite à ce moment à la demande des amis de la propriétaire qui, souffrante, était retenue en Italie. Les transformations opérées sont bien visibles sur le plan d'Intendance de 1788 : une partie ordonnée avec cour et patte d'oie devant la façade antérieure ; une partie à l'anglaise avec pelouse circulaire face au château, et bois et prairie le long de la rivière du côté de la façade postérieure.

Après une période difficile durant la Terreur, les Gontaut-Biron retrouvent leur domaine en 1795. Sous la Restauration Jean-Armand de Gontaut-Biron fait remonter dans son parc les ruines de l'abbaye Notre-Dame de Corbeil qui y sont toujours. Cette reconstruction est en réalité une fabrique de jardin illustrant le thème de la vraie-fausse ruine gothique, thématique très en vogue à cette époque, notamment pour une personne ayant commencée d'aménager son parc avant la Révolution. En 1817, Oudinet décrit ainsi le parc de Montgermont : « La cour en gazon est agréablement plantée de différents massifs, la décoration du bâtiment sur la cour est d'un goût gothique recherché ; en face de la porte est une alcôve avec une glace qui laisse voir au bout d'un jardin intérieur une rotonde ornée de colonnes réunies par des grandes verres de Bohême. Dans le milieu de cette rotonde, est placée sur un piédestal la statue de l'Apollon du Belvédère d'un très beau marbre blanc de Carare sculpté à Rome. Ce château est entouré de beaux bois percés de routes ». Le cadastre napoléonien (vers 1820-30) montre bien ces dispositions.

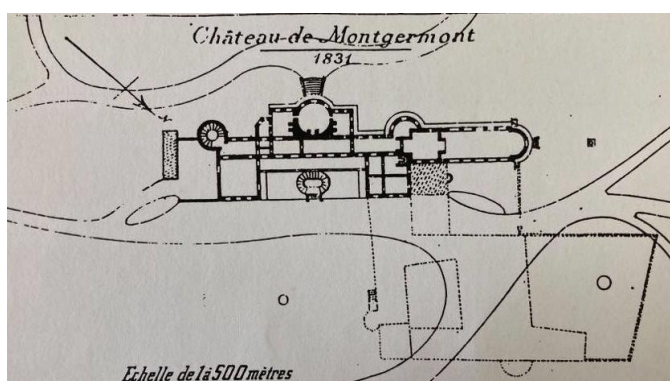


Figure 62 : Plan du château de Montgermont en 1831
Archives départementales de Seine-et-Marne

⁵ Grand architecte français du XVIIIe siècle, qui a exercé une profonde influence sur le mouvement néoclassique.

En 1825, Jean-Armand décède, son fils Aimé-Charles de Gontaut-Biron lui succède. A sa mort en 1841, le domaine de Montgermont est vendu. Dans le courant de la seconde moitié du XIXe siècle, la famille Poulain, alors propriétaire, procède à de très importants travaux de réaménagement. Le domaine est agrandi vers le plateau. Il fait ajouter deux ailes en avancée et deux tours d'angle, l'une de forme ronde, l'autre de forme hexagonale. Les anciennes dépendances près du château sont démolies, les nouvelles, avec orangerie, écurie et fermes sont situées sur le plateau dans les nouvelles parties (actuellement occupées par le centre équestre). Les voies d'accès au château et au moulin sont modifiées suite à cette extension du parc, telles qu'elles sont encore

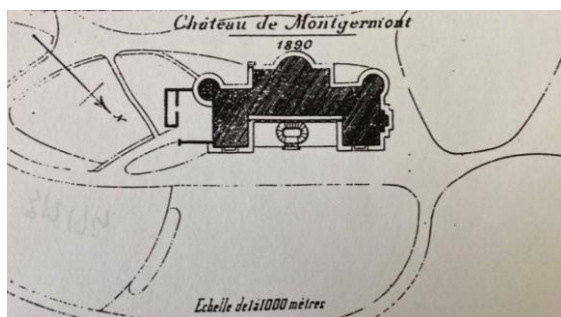


Figure 63 : Plan du château de Montgermont en 1890

Archives départementales de Seine-et-Marne

actuellement. Un grand potager et verger sont dans la pointe ouest. Les pelouses de part et d'autre du château, lui-même fortement remanié, sont mises au goût du jour. La pelouse sur la façade sud, côté entrée, perd toutes les dispositions régulières qui existaient encore et se transforme en composition paysagère de la fin du XIXe siècle avec une allée curviligne, des groupes d'arbres et des

arbres isolés dont il reste encore aujourd'hui un séquoia géant et un cèdre de l'Atlas. Cette nouvelle composition, vaste prairie en pente, permet d'ouvrir largement la vue sur le grand paysage qui se trouve intégré à l'ensemble. Sur la façade arrière au nord, les aménagements se limitent à quelques replantations puisque cette partie était déjà traitée à « l'anglaise ». Au XXe siècle, il y a eu peu de changements, jusqu'à la division du domaine tel qu'il est décrit plus haut.



Figure 64 : Avant/Après
Château de Montgermont
Collection de M. Cerisier et PNRGF

❖ Patrimoine constitué

• Murs de clôture



Figure 65 : Le mur d'enceinte du parc de la mairie
PNRGF

Nous les retrouvons un peu partout dans Pringy. Le plus grand mur de clôture est celui entourant une grande partie du parc de la mairie. Les murs s'intègrent parfaitement dans le paysage de la commune. Ils permettent de délimiter la propriété privée de l'espace public mais aussi de préserver l'intimité des habitations.

Le mur de clôture a un rôle important dans l'architecture

même du bâti. Il pouvait être un point de départ permettant d'envisager l'évolution de l'habitat. Il forme en quelque sorte la trame de l'évolution de l'ensemble du bâti, c'est à partir de ce mur que tout pouvait être imaginé puis construit. Les bâtiments s'ajoutaient les uns à côté des autres en s'appuyant sur le mur de clôture.

• Front de rue

La structure des parcelles et l'implantation du bâti déterminent un paysage typique du Gâtinais. Les rues, relativement étroites, sont en effet, cadrées par une succession de pignons, de façades et de murs accolés en limite de parcelle sur des trottoirs encore plus étroits.

L'implantation de l'habitat rural s'effectuait en limite de parcelle, bien souvent dans l'alignement de la rue. Ainsi dans le centre de Pringy, on note une alternance de façades, de murs pignons et de hauts murs délimitant les parcelles.

Cette alternance de murs et de façades crée un rythme de pleins et de vides. Lorsque l'on observe une rue, le regard est littéralement cadré par ses hauts murs et par l'alternance de pleins



Figure 66 : Front de rue de la rue des Ecoles
PNRGF

et de vides. Ceci forme des fronts de bâti. Ces fronts de rue se caractérisent par leur aspect très minéral.

Les rues du Centre, des Écoles, de l'Église et de Montgermont illustrent parfaitement les caractéristiques des fronts de rue.

- **Les cours communes**

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'espace consacré à l'habitat était réduit au minimum afin de dédier un plus grand nombre de terres à la culture. Les terres produisaient alors peu. Ceci contribue à expliquer, d'une part, pourquoi nous retrouvons dans les villages des maisons implantées sur de petites parcelles et, d'autre part, pourquoi ces maisons pouvaient s'organiser autour d'une cour commune.

La commune de Pringy dispose de nombreuses cours communes. On y retrouve bien souvent des puits dont l'utilisation était commune aux copropriétaires.



*Figure 67 : Cour commune dans la rue du Centre
PNRGF*

❖ Patrimoine à ne pas oublier

- Le temple de l'Amour



Figure 68 : Avant/Après
Le temple de l'Amour
Collection de M. Cerisier et PNRGF

Cette fabrique, attribuée à l'architecte Soufflot le romain est l'un des rares qui subissent du parc à l'anglaise créé à Montgermont par Jean-Armand de Gontaut-Biron, à partir de 1786.

Ce dernier fait appel à l'architecte pour des transformations importantes dans le château et dans le parc.

Cette fabrique, traditionnellement attribuée à cet architecte, passe pour avoir été construite à la demande d'amis des propriétaires alors que madame de Gontaut-Biron était souffrante et retenue en Italie.

Il s'agit d'un temple circulaire prostyle, composé d'une coupole couverte en ardoise, d'un appareillage de meulière, d'un portique à quatre colonnes et d'un fronton triangulaire. Ce modèle de temple est assez courant dans les jardins de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle.

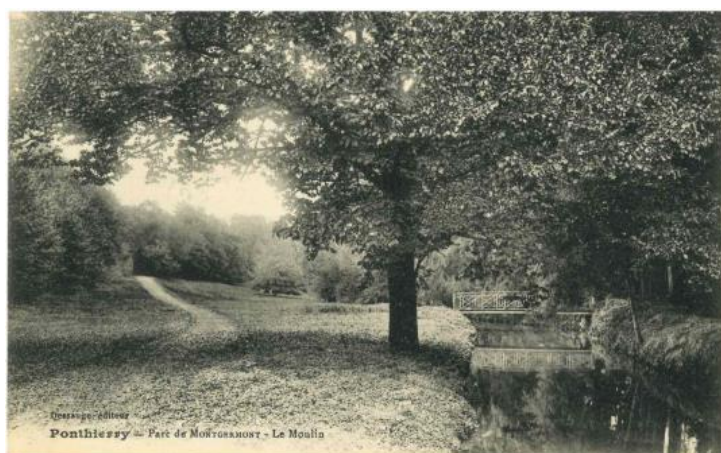


Figure 69 : Parc de Montgermont - Le Moulin, Collection de M. Cerisier

Bien que le domaine de Montgermont ait été divisé en trois propriétés distinctes, le parc a su conserver toute son emprise, il n'y a pas eu de nouvelles constructions. La propriété où se trouve le temple constitue une unité paysagère tout à fait cohérente et préservée qui comprend le versant boisé de la

vallée à l'est du château, la prairie qui longe la rivière et la rivière elle-même. Le temple de l'Amour est situé en lisière de bois et fait face à la rivière dont il la domine légèrement.

Il est le point de perspective d'une longue prairie bordée d'un côté par la rivière et d'autre par les bois. Il a conservé à peu près son site d'origine. Cet endroit en bordure de rivière est en effet très préservé et contribue à donner à cette construction une valeur supplémentaire.

Cette vallée paisible, enserrée dans les bois, à mille lieux de toute terre habitée est certainement très proche de l'espace imaginé par ceux qui ont pensé ce parc et installé ce temple.

- **Les vestiges de Notre-Dame de Corbeil**

En 1823, le comte de Gontaut-Biron acheta à des démolisseurs les ruines de l'église Notre-



Figure 70 : Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, Collection de M. Cerisier

Dame de Corbeil à Corbeil-Essonnes, détruite dans les années 1820, pour les faire remonter dans le parc de son château. Ces vestiges provenaient de la nef et de la façade occidentale de cette église. L'achat et l'installation de ces pièces dans le parc sont peu documentés. Les vestiges ont été remontés en sept éléments principaux. À certains endroits, ils ont été remis en œuvre de manière approximative : tympan encadré d'une voussure, ébrasement droit d'un portail, double arcade et ses supports, arc trilobé, deux arcs brisés moulurés et une pierre tombale. Des différences dans le décor et la modénature de ces éléments montrent

qu'ils proviennent de divers endroits de l'église et que celle-ci a été érigée en plusieurs phases. L'emplacement des deux arcs brisés et de la pierre tombale au sein de l'église est inconnu alors qu'il est possible de déterminer la provenance des autres pièces. Les vestiges sont classés monument historique depuis le 11 février 1943.



Figure 71 : Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, PNRGF

- **La petite fabrique⁶**



Figure 72 : La petite fabrique
PNRGF

Il s'agit probablement d'une fabrique remontant au XVIII^e siècle. Cette construction pourrait être les restes de la « cella d'un temple à colonne ». La présence de maçonneries désorganisées dans le tiers supérieur, mais aussi les bandes horizontales alternées pourrait aller dans ce sens. Le bâtiment est élevé en maçonnerie de moellons. L'extérieur comporte sur deux tiers de sa hauteur une alternance de bandes claires en plâtre et rouges en petit rocaillage de meulières. Le tiers supérieur présente l'aspect d'une maçonnerie déjointoyée et ne comportant aucun élément d'architecture. La calotte sommitale est percée d'un jour zénithal. Elle est construite

en maçonnerie de tuileau et recouverte d'un mortier hydraulique. La partie basse voit la succession de bandes alternant saillies et retraits.

- **Le kiosque**



Figure 73 : Le kiosque
PNRGF

Dans le parc de la mairie se trouve un kiosque/glacière qu'on peut admirer depuis le perron de la mairie. Ce kiosque en structure de bois, surmonte des rochers dans lesquels a été pratiquée une cavité à usage de glacière. Sa création daterait probablement de la seconde moitié du XIX^e siècle. Une autre source, dans le bulletin communal de 2002,

⁶ Une fabrique de jardin est une construction à vocation ornementale prenant part à une composition paysagère au sein d'un parc ou d'un jardin. Elle sert généralement à ponctuer le parcours du promeneur ou à marquer un point de vue pittoresque. Prenant les formes les plus diverses, voire extravagantes, les fabriques évoquent en général des éléments architecturaux inspirés de l'Antiquité, de l'Histoire, de contrées exotiques ou de la nature. Les premières fabriques apparaissent dans les jardins anglais au début du XVIII^e siècle et se répandent avec la mode des jardins paysagers.

prétendrait que le kiosque surmontait une grotte agrémentée de bas-relief, de tableaux et de bronzes.

- **L'ancienne caserne des pompiers**

Depuis 1866, la nouvelle pompe à incendie est installée dans ce local. Les constructeurs se sont servis pour sa construction des matériaux non utilisés lors de la restauration de l'église.



Figure 74 : Avant/Après
L'ancienne caserne des pompiers
Collection de M. Cerisier et PNRGF

- **La borne milliaire**



Figure 75 : La borne milliaire
PNRGF

Au bord de l'avenue de Fontainebleau, des « bornes milliaires », faites de grès et destinées à indiquer la distance du lieu considérée jusqu'à Notre-Dame de Paris, ont été placées au XVIII^e siècle. Une seule subsiste de nos jours à Pringy, la numéro 22. Elle se trouve devant la salle des fêtes alors qu'à l'origine, elle était placée à l'angle de l'avenue de Fontainebleau et de la rue de Montgermont. Ce sont les travaux d'élargissement de ce carrefour qui ont nécessité le déplacement de cette pierre monumentale. Le numéro 22 montre qu'il s'agit de 22 fois 1 000 toises entre le point borné et Notre-Dame de Paris, soit 22 000 fois 1,949 m ou encore 42,878 kms. La fleur de lys gravée dans

la pierre est aujourd'hui très rare à retrouver car lors de la Révolution, les républicains « effacèrent » à coups de burin ce symbole de la royauté.

- **Porte charretière et chasse-roue**



Figure 76 : Porte charretière et chasse-roue
PNRGF

Les portes charretières sont typiques du Gâtinais et sont des marqueurs forts de l'identité régionale. Par conséquent, on en retrouve encore à Pringy. Ces grandes portes en bois permettent de faire communiquer la cour de la ferme et la rue tout en autorisant le passage de grands véhicules comme les charrettes par exemple. Dans certains cas, elles sont accompagnées de portes piétonnes

intégrées au vantail de la porte charretière ou indépendantes de celle-ci. Elles sont souvent encadrées par des chasse-roues et associées à des anneaux pour attacher les chevaux.

Des chasse-roues sont également présents sur la commune. Ils étaient utilisés pour empêcher les roues des voitures de dégrader les murs, les portails et les angles des bâtiments. Ils permettaient également d'aider les cavaliers à monter à cheval. Actuellement, il en reste quelques-uns de ces ouvrages qui attestent de l'ancienneté des constructions du village.

- **Anneaux pour chevaux**

Lors de balades dans les rues du village, il est possible de trouver de petits anneaux insérés dans les murs à proximité des portes, des commerces ou des points d'eau. Ces boucles métalliques permettaient aux cavaliers d'attacher leur cheval pendant qu'ils vaquaient librement à leur occupation. Ce petit patrimoine fait écho à un temps révolu où les animaux étaient indispensables dans la vie quotidienne des Hommes et doivent, à ce titre, être protégés. En effet, les rénovations des murs tendent à les faire disparaître.



Figure 77 : Anneau de chevaux, PNRGF

❖ Matériaux et mode de construction du bâti traditionnel

• La maçonnerie

○ Les matériaux

Dans la grande majorité des cas, les maisons anciennes de Pringy ont été construites avec des matériaux locaux, provenant des environs du village : le grès, le calcaire et la meulière sont les principaux matériaux de maçonnerie, associés à des mortiers et des enduits à la chaux ou au plâtre. D'autres matériaux tels que le bois et la brique complètent la gamme.

De nombreuses carrières de grès punctuaient le territoire du Gâtinais. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette pierre dans les maisons de Pringy. Il est parfois présent dans la construction des murs mais plus utilisé pour les chasse-roues ou pour les bancs.

Pour la construction des maisons, la pierre meulière est la plus utilisée sous une forme plus rustique en moellon et en remplissage de mur. A la fin du XIXe siècle, la meulière est très utilisée. Coûteuse et difficile à mettre en place, elle est prisée pour ses qualités thermiques. Souvent utilisée en soubassement, son emploi s'est étendu peu à peu à l'ensemble de la façade. On la rencontre communément au nord-est du Parc et plus particulièrement en Seine-et-Marne. Dès la fin du XIXe siècle, l'amélioration des moyens de transport et une demande accrue, pour répondre aux modes architecturaux, ont permis de diffuser la meulière.

La brique, apparue plus tardivement, est utilisée pour des usages plus particuliers. Elle sert à orner les baies d'encadrement des ouvertures ou les souches de cheminée. Cependant, elles abondent sur les façades des villas où elles permettent de mettre en valeur le bâtiment et de le distinguer des autres habitations.

○ Mise en œuvre

Les murs que nous retrouvons dans la partie ancienne de Pringy sont en moellon. Les moellons sont des pierres de forme relativement grossière et de taille réduite permettant leur déplacement et leur assemblage par un seul homme. Cependant, étant donnée leur forme, leur simple assemblage ne suffit pas et un liant est indispensable pour maintenir la cohésion de la structure. Dans le Gâtinais français, le mortier le plus couramment utilisé est à base de chaux ou de plâtre. La couleur chaude et claire apportée par la chaux qui s'accorde avec la couleur naturelle des pierres utilisées permet de créer le charme propre aux villages du gâtinais.

Généralement, les murs sont recouverts d'un enduit à la chaux, comme sur la photo ci-contre, visant à protéger la structure des infiltrations d'eau, du vent et du gel. Cependant, il ne doit pas être trop étanche afin d'éviter la formation de fissures ou des moisissures. L'enduit présente également l'avantage de masquer l'appareillage peu gracieux des murs de moellon. Le liant peut être de couleur blanche (chaux hydraulique ou plâtre) tandis que l'agrégat en sable est coloré. C'est donc la couleur du sable qui va donner la teinte à l'enduit et donc influencer l'aspect général de Pringy. Cet enduit est appliqué « à pierre-vue », c'est-à-dire qu'il permet de voir les pierres de plus grosse taille et ne recouvre que les interstices entre celles-ci.

○ Les décors

Pour décorer les façades de leurs maisons, les propriétaires avaient plusieurs possibilités qui s'offraient à eux. La richesse des ornements dépendait de la nature du bâtiment qui est bien souvent en relation directe avec les moyens financiers des propriétaires. Ce n'est pas étonnant que les villas de Pringy soient plus ornementées que les maisons rurales. Cependant, même ces dernières sont susceptibles de présenter des détails architecturaux intéressants.

Pour les typologies de bâti les plus modestes que sont les maisons rurales et les maisons de bourg, les éléments esthétiques principalement mobilisés sont les enduits. Ces enduits au plâtre (ou plâtre chaux) correspondent également et surtout à l'expression d'un style classique (XIXe siècle).



Figure 78 : Façade enduite entièrement
PNRGF

Son aspect lisse ou plus rugueux permet la réalisation de façades enduites entièrement ou à pierres vues ainsi que de nombreux éléments de modénature (corniches, moulures), simples ou plus sophistiqués (selon le statut du propriétaire et l'époque de construction). Ces éléments de modénature (souvent réalisés au plâtre gros) permettent la répartition des eaux de ruissellement sur la façade.

Les pierres de constructions (la meulière, les grès calcaires et le tout-venant) disparaissent sous l'enduit au plâtre.

Le badigeon au lait de chaux (avec ou sans sable) utilisé sur les façades (enduites au plâtre ou au plâtre-chaux) imprègne l'enduit en profondeur. Le badigeon forme ainsi une croûte dure, protégeant le plâtre des eaux de pluie.

Blancs ou ocres pâles à l'origine, les badigeons s'enrichissent au XIXe siècle de pigments naturels. Ils permettent la réalisation de diverses décorations en trompe l'œil, encadrements, chaînes d'angles et ravivent les tons grisés ou ocres aux nuances très claires des fonds de façades au mortier de plâtre.

Les enduits ne sont pas les seuls éléments esthétiques rencontrés sur ces types de bâti et certaines façades sont décorées d'ancres en fer forgé ou de linteaux de bois au-dessus des ouvertures.

A Pringy, les maisons de style XIXe siècle à façade en rocaille sont également très présentes. Ces constructions sont en pierres meulières très utilisées à la fin du XIXe siècle. La meulière permet la construction de différentes demeures allant du pavillon modeste à la villa (maisons de villégiature). Elle permet également plusieurs expressions du style « pittoresque » ou « rustique » en vogue au début du siècle :

- Le traitement de la façade en rocaillage apporte un « raffinement » supplémentaire à l'usage de la meulière,
- Les citations architecturales de style régionaux (normand, esprit cottage) utilisent également la meulière, mais aussi dans une moindre mesure le grès et le calcaire.



*Figure 79 : Maison de style normand
PNRGF*

Le rocaillage permet de grandes libertés de composition et une grande variété de décors, le travail de la façade reste néanmoins ordonnancé.

Le fond de façade en meulière (avec ou sans rocaillage) est mis en valeur par le traitement des encadrements, chaînes et bandeaux.

Le rocaillage est de différentes façons :

- Le rocaillage ordinaire : au niveau des joints sur un parement de meulière brute ou grossièrement smillée par incorporation de petits fragments de meulière ou de pierre dure (calcaire ou grès) dans le mortier de chaux (parfois de plâtre) employé pour hourder les joints et les défauts dus aux irrégularités de la meulière.
- Le rocaillage pour enduit : il n'est pas apparent et comble les joints importants d'une maçonnerie brute, préalablement à l'application de l'enduit de finition de la façade.
- Le rocaillage pour ornementation : il recouvre entièrement en parement les murs de meulière ou de pierre. Ils sont fermés d'un mélange de petits fragments de meulières, de pierres dures et de coquillages, de verre ou de mâchefer qui sont scellés sur un enduit de mortier de chaux ou de ciment romain (ou parfois de plâtre coloré). La meulière est parfois cuite afin de donner aux éclats une couleur plus vive. Ce décor est souvent disposé de façon recherchée, suivant les bandeaux et encadrements et forment des figures géométriques.

Les maisons de la fin du XIXe siècle et début XXe siècle à nervures de brique sont également présentes sur la commune. La brique remplace la pierre pour la réalisation d'éléments structuraux et de modénature des murs de façade : encadrements, chaînes, bandeaux, corniches. Son aspect modulaire permet une grande richesse ornementale. La différence très nette entre les



Figure 80 : Décor à nervures de brique
PNRGF

matériaux de remplissage et la brique donnent une grande lisibilité de la façade et une certaine rigueur géométrique. Très présentes sur le territoire du Parc, ces constructions sont de tout type : habitations modestes, maisons de bourg et villas. Elles se trouvent souvent

en périphérie des centres anciens. Dans le cas de Pringy, ce sont les villas qui ont ce type de décor et se trouvent dans la rue de Lourdeau et l'avenue de Fontainebleau.

- **Les toitures**

- Matériaux

Par leur forme et leur revêtement, les toitures sont le reflet des conditions météorologiques d'une région. Historiquement dans le Gâtinais, les toitures étaient en chaume. Il y avait plusieurs avantages à l'utilisation de ce matériau : le chaume présentait des qualités isothermiques importantes et les habitants pouvaient faire ou réparer leur toiture eux-mêmes. Le chaume a cessé d'être utilisé dans les constructions rurales au XIXe siècle en raison des risques de propagation des incendies.

Les tuiles en terre cuite/tuile en argile plate ont remplacé le chaume. Étroitement superposées et aux teintes allant du rouge au marron, ces tuiles donnent un côté chaleureux au toit. Elles créent une harmonie de couleur et de texture au sein du village, assurant la cohérence visuelle de l'ensemble. Elles sont fixées sur des charpentes en bois grâce à des clous en respectant un recouvrement minimal pour éviter les infiltrations d'eau. À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, les tuiles plates sont abandonnées au profit des tuiles mécaniques, construites industriellement et dont la pose est plus simple. De forme rectangulaire nervurée, elles sont plus économiques que la tuile plate. Peu adaptées au bâti ancien, elles donnent un aspect uniforme aux toitures. On les retrouve pour couvrir les pavillons et certaines villas de la première moitié du XXe siècle. Elles accompagnent certains éléments décoratifs. Les constructions les plus riches sont quant à elles couvertes d'ardoises.



*Figure 81 : En haut, toiture en tuiles plates
En bas, toiture en ardoise
PNRGF*



- Forme des toits



Figure 82 : Toit à deux versants avec le pignon découvert PNRGF

Remplissant des rôles uniquement utilitaires, les toitures des maisons anciennes sont toujours conçues dans des formes peu compliquées. À Pringy, les toits à deux versants laissant le pignon découvert sont les plus courantes pour les maisons modestes et les corps de ferme.

Les maisons anciennes ont une rive en ruellée qui rythme leur toiture. Il s'agit d'un bourrelet de mortier autour du débord des tuiles qui empêche l'eau de s'écouler sur les pignons. Les bords des toits relevés favorisent l'écoulement de l'eau vers le milieu du versant de toiture. Propre au Gâtinais, elle donne une allure bien particulière au pignon.

En ce qui concerne les demeures plus riches de construction ancienne, les toits peuvent être à quatre versants en croupe. Cette forme permet de distinguer le bâtiment de ses voisins et rompt la monotonie des toitures. Les demeures plus récentes présentent des formes plus originales avec par exemple des demi-croupes.

Certains éléments architecturaux permettent de décorer les toitures, comme les épis de faîtage ou les aisseliers par exemple. La toiture ne joue alors plus un rôle uniquement fonctionnel mais participe à l'embellissement de la construction.



Figure 83 : Toit à quatre versants en croupe avec épis de faîtage et aisseliers PNRGF

- Les souches de cheminée

Accompagnant les toitures, les souches de cheminée, pour la plupart en briques, ont un rôle esthétique important notamment lorsque les toits sont hauts.

Celles-ci occupent des rôles esthétiques et fonctionnels important. Traditionnellement, elles étaient construites avec les mêmes matériaux que les murs en s'appuyant sur le pignon. Actuellement, la plupart des cheminées sont construites en briques en versant de toiture. Ce matériau offre plus de possibilités d'expression artistique et les souches de cheminée sont parfois très décorées. Elles se distinguent par un couronnement et un cordon intermédiaire en saillie qui leur apporte une touche décorative.

- **Les ouvertures**

- La répartition des ouvertures

Traditionnellement, la forme et la répartition des ouvertures dépendaient de la fonction de la pièce attenante et des besoins. Elles répondaient donc d'abord à des besoins fonctionnels. Cependant, la multiplication des ouvertures et leur disposition en travées est rapidement devenue un facteur esthétique majeur pour les demeures des familles aisées.

Cependant certains principes de construction viennent limiter l'ouverture des façades et encadrer la répartition des ouvertures. Les fenêtres ne sont généralement pas placées à proximité des murs supportant une grande charge comme les pignons ou sous les poutres maîtresses. De plus, dans le but d'alléger la charge supportée par les linteaux, celles-ci sont généralement placées l'une au-dessus de l'autre formant ainsi des travées. Cette organisation est répartie dans la plupart des maisons de bourg et dans les corps de ferme réhabilités.

- Les fenêtres et volets



Figure 84 : Volets persiennes
PNRGF

Les ouvertures sont les éléments qui contribuent le plus à fixer la physionomie d'un édifice. Elles imposent un certain rythme. Éléments fonctionnels, leur nombre, leurs dimensions, leur répartition offrent de multitudes de combinaisons. Le choix d'un type d'ouverture n'est pas uniquement une affaire de préférence esthétique. Le climat, la technique et l'hygiène interviennent.

Les baies traditionnelles sont à deux vantaux, plus hautes que larges, en bois de chêne. Le respect de la verticalité des ouvertures favorise la pénétration du soleil dans la profondeur de la pièce. Elles sont composées de trois carreaux par vantail. Tout comme les baies, les carreaux sont à dominante verticale. Les fenêtres secondaires, de plus petite dimension comportent un vantail avec généralement quatre carreaux.

À l'époque classique, les volets sont réalisés avec de larges planches verticales assemblées par des pentures métalliques et des barres en bois. A partir du XIXe siècle, pour assurer un éclairage partiel et la ventilation des pièces, on voit apparaître les volets semi-persiennes d'allure plus citadine. Un peu plus tard, le besoin de confort se faisant plus important, les volets furent entièrement persiennes.

○ Les lucarnes



Figure 85 : Lucarne de la
boulangerie de l'avenue de
Fontainebleau
PNRGF

Les lucarnes appartiennent à la fois à la toiture et à la composition générale de la façade. Elles permettent d'apporter un éclairage naturel au comble, elles pouvaient également servir à rentrer les récoltes dans le grenier.

Il n'existe pas de modèle spécifique au Gâtinais. Elles illustrent cependant le savoir-faire des constructeurs. Leur construction intéresse à la fois le charpentier, le couvreur et parfois le maçon. Elles peuvent être en bâtière avec deux pans, à la capucine avec trois pans ou demi-ronde avec une couverture arrondie.

Lors de travaux d'agrandissement ou de reconversion de bâtiment agricole, des lucarnes peuvent être installées. Elles jouent un rôle important dans la physionomie générale de la maison, c'est pourquoi il est essentiel d'être vigilant à leur proportion, à leur localisation, à leur forme et aux matériaux utilisés.

Depuis le XIXe siècle les châssis de toit sont utilisés pour l'éclairage et la ventilation des combles. Aujourd'hui, ils sont remplacés par des vasistas. Tout comme l'installation



Figure 86 : Lucarne des
dépendances de la mairie
PNRGF

des lucarnes, il est important d'être attentif à la taille à au choix de leur emplacement. Ils doivent être de taille réduite, de format allongé dans le sens de la pente et dans l'axe des autres fenêtres. Leur présence peut être un compromis à la prolifération des lucarnes qui peuvent avoir tendance à alourdir les façades des maisons.

- Les portes

À l'origine les portes des maisons rurales du territoire étaient composées de planches superposées horizontalement et verticalement, fixées les unes les autres par des clous en fer forgé. Lorsque la question de la sécurité se fit moins importante, le système de porte traditionnelle s'alléga. Les portes étaient alors composées d'épaisses planches verticales assemblées par des traverses avec gonds en fer forgé scellés dans la maçonnerie.

Les portes d'entrée avec imposte permettaient de garantir une certaine sécurité tout en améliorant l'éclairage. De même, les portes d'entrée à un vantail étaient répandues. Elles assuraient l'éclairage et la sécurité lorsqu'elles étaient doublées d'un volet intérieur. Les portes d'entrée à vantail vitré à un battant avec imposte permettaient d'empêcher les animaux d'entrer dans l'habitation alors que le battant supérieur assurait la ventilation et l'éclairage. Pour améliorer la sécurité, le battant supérieur pouvait être renforcé par des fers intégrés dans le bois.

Les portes cochères et les portails sont des éléments forts du bâti : ils empêchent parfois la vue depuis la rue vers la maison et constituent le seul passage entre la rue et l'espace privé. La porte cochère (passage des véhicules) est accompagnée traditionnellement d'une porte piétonne.

Il est important de conserver les portes anciennes en bois. Lorsqu'un remplacement s'avère nécessaire, il faut s'inspirer des modèles anciens de portes à panneaux. Ceci permettra de préserver l'harmonie et la cohérence architecturale de l'ensemble que forment la porte et son encadrement.

Conclusion



*Figure 87 : Une vue du parc
Collection de M. Cerisier*

Renommée dès le XI^e siècle grâce à une Vierge Noire abritée dans le creux d'un grand chêne, Pringy était à cette époque une halte privilégiée pour les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle et où au fil des siècles de nombreux événements sont venus perturber la tranquillité de ses habitants.

Malgré un accroissement de la population de 720 habitants en 1946 à 2 894 en 2018, la ville a su garder son charme et conserver un cadre de vie rural, principalement dans le centre du village où bon nombre de vieilles demeures agrémentent le regard du passant. Cependant, les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XX^e siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle. C'est pourquoi, le patrimoine rural est souvent négligé, abandonné, voire détruit, d'autant plus qu'il n'est pas protégé au titre des monuments historiques.

C'est pourquoi, pour en assurer sa préservation pour les générations à venir, il est primordial qu'il puisse continuer de vivre aujourd'hui et d'évoluer à travers un entretien régulier, mais aussi des opérations de conservation ou de réhabilitation.

En effet, la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation constitue un excellent moyen de conserver les bâtis anciens sans les « figer » dans le passé. Ces opérations doivent néanmoins être réalisées avec la plus grande attention dans le respect du bâti. Toutes interventions sur un élément du patrimoine nécessitent de prendre en compte notamment

son volume général, ses matériaux de construction, la répartition et la forme des ouvertures mais aussi sa structure.

Le Conseil départemental de Seine-et-Marne, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne, la Fondation du Patrimoine, Maisons Paysannes de France et le Parc naturel régional du Gâtinais français sont autant d'organismes susceptibles d'apporter une aide aux projets de restauration menés par les communes et les particuliers.



Figure 88 : Intersection entre la rue de Melun et l'avenue de Fontainebleau
Collection de M. Cerisier

Aujourd'hui, le patrimoine de ces communes du Parc est un élément et un enjeu essentiel dans l'attractivité de ces communes afin de fixer une population. C'est pourquoi, leur préservation entre dans les politiques communales.

La crise sanitaire de 2019-2021 du Covid19 a mis en lumière un retour de population urbaine dans leur résidence secondaire. Le second évènement est une arrivée massive de nouveaux habitants provenant principalement de grandes et moyennes villes. Ce retour témoigne d'un besoin d'une population de profiter d'un cadre plus aéré et plus rural. Le patrimoine devient alors un atout majeur dans la politique de valorisation et d'attractivité pour ces nouveaux habitants.

L'arrivée de ces nouvelles populations renforce l'économie permettant alors de prendre des mesures de protection et de restauration de plus grande envergure. Ce phénomène sera-t-il visible sur le long terme à Pringy, le patrimoine vernaculaire est-il suffisant pour à la fois renforcer l'attractivité de la commune et donc son patrimoine ? Si la commune s'agrandit avec ses habitants, peut-on toujours parler de patrimoine vernaculaire ?

Bibliographie

Ouvrages, revues, études :

- BAILLEUL Élise, « Montgermont (commune de Pringy). Vestiges de l'église Notre-Dame de Corbeil », *Congrès archéologique de France*, 174^e session, 2008-2014, p. 51 à 59
- CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE, *Atlas des paysages de Seine-et-Marne*, 2007, p. 186 à 196
- ESTRADE Lucien, L. FRADKIN Claude, *Une rivière et des hommes : l'École*, 2000, 224 p.
- DANNEMOIS SE RACONTE, *La vallée de l'École, ses moulins et leur histoire*, 2021, 170 p.
- De MASSARY Xavier, COSTE Georges, sous la dir. VERDIER Hélène, *Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2007
- PNRGF, *Étude des colorations du bâti sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français*, 2002, 47 p.
- PNRGF, *Principes, méthodes et conduite de l'iventaire du patrimoine rural vernaculaire du Parc naturel régional du Gâtinais français*, 2014, 20 p.
- POISSON Roberte, « Pringy, la vie sous l'occupation », *Mémoires de nos communes*, n°4, août 1994, p. 32-33
- POISSON Roberte, « Pringy, la vie après-guerre », *Mémoires de nos communes*, n°5, 1995, p. 25-26
- POISSON Roberte, « L'eau à Pringy », *Mémoires de nos communes*, n°6, 1996, p. 34-36
- ROUSSEAU Jean, « Le Relais de poste aux chevaux de Ponthierry », *Mémoires de nos communes*, n°2, décembre 1992, p. 20-23
- SAURET Alain, « Pringy », *Mémoires de nos communes*, n°1, décembre 1991, p. 8-9
- SAURET Alain, « Il était une fois les rues de Pringy », *Mémoires de nos communes*, n°7, 29 p.

Archives départementales de Seine-et-Marne

Affaires communales – Services de la préfecture (Bureau des communes) :

- OP1432 : Pringy, 1906-1938

Archives, patrimoine, musées – Services du Conseil général (après 1986) :

- 3441W4 : Perthes-en-Gatinois : aménagement (1987-88), Pomponne : mixte public (1986), Pringy : contrat rural (1984), patrimoine rural non protégé (1986), Provins : mixte public (1985-87), ..., 1983-1992

Bibliothèque des Archives départementales :

- 8[7715/A : Traditions et superstitions aux portes de Paris [La première édition de ce document date de 1937. Cette réédition propose un témoignage sur la mémoire paysanne et populaire dans le Hurepoix. Les communes de Pringy et Saint-Fargeau sont citées, 2000
- AZ804 : Notre-Dame de Pringy, son culte et sa légende
- AZ6119 : Bas-relief en albâtre de l'église de Pringy, 1935, p. 186-187

Dactylogrammes et manuscrits (projets d'articles et de publications, thèses, mémoires ...):

- 100J694/7 : Comtes de Corbeil et Melun (1000-1500)
- 100J709 : Notes sur la seigneurie de Montgermont : annales du gâtinois

Documents isolés (série locale Mdz) :

- MDZ596 : Succession de Mme Vve Larnaud, ventes mobilières des 28 janvier, 3 et 4 février 1951, au château de Pringy – 2 p.
- MDZ1405 : Institut médico-pédagogique de Montgermont, commune de Pringy ; relevé approximatif sur d'anciens plans du château, plans du rez-de-chaussée, 1^{er} étage et 2^e étage / Jean Andrieu, architecte – 1979

Documents isolés, autographes (séries F et J : entrées par voie extraordinaire) :

- 1197F3 : famille de Palerne, dont travaux au château de Montgermont, à Pringy ; famille de Gontaut, à Montgermont, 1756-1800

Domaines – Préfecture et autres services de l'Etat :

- 1Q486 : Pringy et Montgermont réunis. Cure et fabrique : procès-verbaux d'estimation des biens de la cure de Pringy, celle de Montgermont ne possédant rien, soumission d'acquérir une place située derrière l'église de Pringy, location temporaire du presbytère, en attendant la vente, et liquidation d'une rente due à la fabrique dudit lieu de Pringy, plus un relevé de soumissions, d'acquérir, 10 pièces, 1790 – An IV
- 1Q796 : Gontault Biron (Armand Louis Charles de), émigré – Adjudication de récoltes de foin et de fruits des jardins de Montgermont, commune de Pringy.

Réclamation du citoyen Gauthier, meunier en ce lieu, au sujet de pierres, grès et ciment qu'il aurait fourni pour la reconstruction du moulin de Montgermont, appartenant à M. de Gontault, 7 pièces, An II

Finances, seconde guerre mondiale/Services chargés du paiement des dépenses d'occupation :

- SC22225 : Occupation d'immeubles. Pommeuse à Pringy, 1940-1945
- SC22291 : Victimes d'accidents corporels causés par les troupes allemandes. Alexandre de Coubert à Bizioud Emile de Pringy, 1940-1945

Ordres religieux, Bénédictins – Meaux, prieuré Sainte-Céline :

- H220 : Plan général du hameau, terroir et seigneurie de Pringy, 1778

Papiers d'érudits – Archives Albert Catel (Montereau, Provins) :

- 134F350 : Pringy

Papiers d'érudits – Archives Gabriel Leroy :

- 968F55 : Perthes. – Notes et fiches. Pringy. – Notes et fiches, croquis. La Rochelle, etc.

Archives municipales :

Bulletins communaux de 1974 à 2006

Table des illustrations

Figure 1 : Vue de Pringy.....	4
Figure 2 : Une femme lavant son linge au bord de la rivière Ecole	7
Figure 3 : L'étang de Pringy	8
Figure 4 : Pont Japonais	9
Figure 5 : Vue constructive du parc de Pringy	9
Figure 6 : Avant/Après	10
Figure 7 : Les différentes sources pringiaciennes.....	11
Figure 8 : Vue de Pringy.....	12
Figure 9 : Vue de Pringy.....	13
Figure 10 : Vue sur la mairie actuelle appelé le "château" de Pringy	14
Figure 11 : Cérémonie au cimetière de Pringy, tout juste après la dernière guerre, du relèvement des corps des aviateurs américains tués à Montgermont.....	18
Figure 12 : Carte Cassini (1756-1815)	22
Figure 13 : Plan d'assemblage (1788)	23
Figure 14 : Carte de l'Etat-Major (1820-1866)	24
Figure 15 : Plan cadastral napoléonien (1826)	25
Figure 16 : Plan cadastral napoléonien (1826)	25
Figure 17 : Plan cadastral napoléonien (1826)	26
Figure 18 : Plan cadastral napoléonien (1826)	26
Figure 19 : Plan cadastral napoléonien (1826)	27
Figure 20 : Plan cadastral napoléonien (1826)	27
Figure 21 : Vue aérienne de Pringy (à gauche) et de Montgermont (à droite)	28
Figure 22 : Vue aérienne de Pringy en 1981	30
Figure 23 : Vue aérienne de Pringy en 1991	31
Figure 24 : Vue aérienne de Pringy en 2000.....	32
Figure 25 : L'école au XVIIIe siècle au 9 rue des Ecoles	33
Figure 26 : L'école, la mairie et la salle des gardes nationaux réunis au XIXe siècle.....	34
Figure 27 : Le bâtiment abritait l'école de 1855 à 1943	35
Figure 28 : Ancienne mairie-école de 1879 à 1975.....	35
Figure 29 : Enfants jouant devant l'ancienne mairie-école	36
Figure 30 : La mairie actuelle depuis 1975.....	36
Figure 31 : Ancien relais de poste	37
Figure 32 : Cadran solaire du relais de poste	38
Figure 33 : Avant/Après.....	39
Figure 34 : Avant/Après, L'intérieur de l'église de Pringy, Collection de M. Cerisier et PNRGF.....	40
Figure 35 : A gauche, le monument funéraire de Messire Michel de Castelnau ; au centre, la plaque mémorielle en pierre blanche sur la famille Avenat et à droite, la plaque funéraire à l'effigie de la mère d'un Prieur	41
Figure 36 : A gauche, la statue de la Vierge Noire et à droite, l'œuvre du couronnement de la Vierge Marie par la Trinité PNRGF	42

Figure 37 : Le cimetière.....	43
Figure 38 : Le Presbytère	43
Figure 39 : Avant/Après, Le monument aux morts devant l'ancienne mairie- école et aujourd'hui, à côté de l'église Collection de M. Cerisier et PNRGF	44
Figure 40 : Avant/Après.....	45
Figure 41 : Avant/Après.....	46
Figure 42 : Le moulin du Lourdeau	47
Figure 43 : Le lavoir de l'église	47
Figure 44 : Avant/Après.....	48
Figure 45 : Le lavoir du Lourdeau	49
Figure 46 : Le lavoir château d'eau	49
Figure 47 : A gauche, puits encastré dans le mur ; à droite, puits à margelle avec poulie.....	50
Figure 48 : Pompe à bras	50
Figure 49 : Vue pittoresque de l'Eglise.....	51
Figure 50 : Ferme de subsistance	54
Figure 51 : Ferme à deux bâtiments	55
Figure 52 : Ferme de bourg	55
Figure 53 : Avenue de Fontainebleau	56
Figure 54 : L'ancien café/épicerie	56
Figure 55 : L'ancien café/tabac au 20 rue du Centre	57
Figure 56 : Maison rurale.....	58
Figure 57 : Maison de bourg	59
Figure 58 : Pavillon.....	59
Figure 59 : Maison bourgeoise.....	60
Figure 60 : Villa	60
Figure 61 : Plan du château de Montgermont en 1787	61
Figure 62 : Plan du château de Montgermont en 1831	62
Figure 63 : Plan du château de Montgermont en 1890	63
Figure 64 : Avant/Après.....	63
Figure 65 : Le mur d'enceinte du parc de la mairie.....	64
Figure 66 : Front de rue de la rue des Ecoles	64
Figure 67 : Cour commune dans la rue du Centre	65
Figure 68 : Avant/Après.....	66
Figure 69 : Parc de Montgermont - Le Moulin, Collection de M. Cerisier.....	66
Figure 70 : Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, Collection de M. Cerisier.....	67
Figure 71 : Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, PNRGF.....	67
Figure 72 : La petite fabrique.....	68
Figure 73 : Le kiosque	68
Figure 74 : Avant/Après.....	69
Figure 75 : La borne milliaire.....	69
Figure 76 : Porte charretière et chasse-roue	70
Figure 77 : Anneau de chevaux, PNRGF	70
Figure 78 : Façade enduite entièrement	72
Figure 79 : Maison de style normand.....	73

Figure 80 : Décor à nervures de brique	74
Figure 81 : En haut, toiture en tuiles plates	75
Figure 82 : Toit à deux versants avec le pignon découvert PNRGF	76
Figure 83 : Toit à quatre versants en croupe avec épis de faîtage et aisseliers	76
Figure 84 : Volets persiennes	77
Figure 85 : Lucarne de la boulangerie de l'avenue de Fontainebleau.....	78
Figure 86 : Lucarne des dépendances de la mairie.....	78
Figure 87 : Une vue du parc.....	80
Figure 88 : Intersection entre la rue de Melun et l'avenue de Fontainebleau..	81

Pringy s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-Âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la Commune, forme ainsi un patrimoine communal riche et qui constitue la mémoire de Pringy. Cependant, celui-ci reste fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Pringy, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour. En connaissant mieux leur patrimoine ils pourront mieux le préserver.

Comme nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons bien, le Parc naturel régional du Gâtinais français est heureux de vous remettre cette présentation du patrimoine pringiacois.



Une autre vie s'invente ici



Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey

91490 Milly-la-Forêt

01 67 98 73 93

accueil@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr